

**MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME  
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

**REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

-----  
**DIRECTION NATIONALE DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME**

-----  
**PROJET MLI/04/03/02 PROMOTION DU STATUT  
DE LA FEMME ET L'EQUITE DU GENRE**

**ETUDE SUR LA PERCEPTION DES HOMMES QUANT  
AUX QUESTIONS RELATIVES A LA PROMOTION  
DES FEMMES**

**PRESENTE PAR L'ONG SABA**

**RAPPORT FINAL**

**Mai 2002**

# SOMMAIRE

<u>Titres</u>	<u>Pages</u>
Liste des abréviations :.....	3
Introduction : .....	4
I. PRESENTATION DE L'ETUDE :.....	5
1.1. Contexte de l'étude :.....	5
1.2. Objectifs de l'étude :.....	6
1.3. Activités et résultats attendus de l'étude :.....	6
1.4. Méthodologie de l'étude :.....	8
1.5. L'échantillonnage de l'étude :.....	8
1.6. Les limites de l'étude :.....	10
II. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE :.....	11
2.1 Les perceptions, pratiques et comportements des hommes	
vis-à-vis des droits de la femme :.....	11
- La promotion des droits de la femme au Mali	
sur le plan Politico-juridique :.....	11
- Les fondements socio-culturels des perceptions vis-à-vis	
de la promotion de la femme :.....	13
. La femme est l'élément fondamental et central de la famille :	15
. Une place prépondérante et des rôles déterminants mais	
discriminatoires pour la femme vis-à-vis des droits humains :..	17
. La pureté corporelle, l'endurance et la soumission physique et	
morale priment sur son intégrité physique :.....	18
. L'apprentissage des rôles de bonne mère de famille l'emporte sur	
l'instruction et l'éducation de la petite fille et de la femme :....	18
. La participation à la gestion de la chose publique, l'accès aux	
facteurs de production aux ressources et aux gains sont	
incompatibles avec la place de la femme qui est dans la maison..	19

. Le déterminisme du sexe confère des droits et des devoirs sociaux pas toujours favorables au droits humains de la femme :..	19
2.2. La représentation sociale de la femme dans la littérature malienne :..	22
2.3. Images de la femme véhiculées par les média :.....	23
2.4. Stéréotypes et Préjugés socio-culturels à l'encontre des droits de la femme :.....	25
2.5. Stratégie de communication :.....	28
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS :.....	31
ANNEXES :.....	33

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

<b>AMUPI</b>	:	Association Malienne pour la Unité et le Progrès de l' Islam
<b>CNAPN</b>	:	Comité National d'Action pour l'Abandon des Pratiques Néfastes
<b>FAO</b>	:	Organisation des Nations Unies pour l' agriculture et l' Alimentation
<b>GAREJ</b>	:	Groupe d'Appui à la Reforme Juridique
<b>SABA</b>	:	Solidarité pour l'Autopromotion à la Base
<b>UNAFEM</b>	:	Union Nationale des Femmes Musulmanes

## INTRODUCTION

Le présent document est le rapport provisoire de l'étude intitulée « la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes ». L'étude s'inscrit dans le cadre de l'exécution des activités du Projet MLI/04/03/02 "Promotion du statut de la Femme et de l'Equité du genre" qui est un projet du Sous Programme Plaidoyer du FNUAP. Ce Projet, dont l'Agence d'exécution est la FAO-Mali, est mis en œuvre par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers la Direction Nationale de la Promotion de la Femme.

La présente étude, qui a démarré au mois d'août 2001, a été réalisée par l'ONG Nationale, Solidarité pour l'Autopromotion à la Base (SABA).

Ce rapport provisoire expose les premiers résultats des investigations et analyses ayant constitué ladite étude. Il comprend les quatre (4) parties suivantes :

- ❑ La présentation de l'étude ;
- ❑ Les résultats de l'étude ;
- ❑ Les conclusions et recommandations de l'étude ;
- ❑ Les annexes

# I. PRESENTATION DE L'ETUDE

## 1.1. Contexte de l'étude

L'étude sur « la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes » se situe dans le cadre du Projet « Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du Genre ». Ce projet est, lui-même, une partie constitutive du sous-programme « Plaidoyer » pour lequel, il doit contribuer à la promotion de l'équité du genre en suscitant autant que possible l'intérêt de « la population masculine pour les questions de genre et la défense des droits des femmes ». Pour ce faire, le projet constitutif adopte la stratégie d'étudier et de faire des recherches afin de connaître et de faire connaître/éclairer les leaders religieux, décideurs, ONG et Associations féminines en vue de leur participation active et conséquente au processus de la promotion des droits de la femme. Dans la mise en œuvre de cette stratégie, les études sur « la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes », « Femme, Famille et Islam » et celle sur « les rôles socio-économiques des Femmes au Mali » constituent une première étape. Elles cherchent, chacune dans son domaine précis, à constater et analyser des attitudes, comportements et pratiques ainsi que leurs motivations, d'une part, et, d'autre part, à éclaircir les opinions sur les questions fondamentales en vue de la réalisation d'un débat national objectif en faveur de l'équité du genre.

L'initiation et la mise en œuvre du Projet "Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du genre" sont devenues une nécessité pour le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille afin d'atténuer "la persistance des relations d'inégalité, le manque d'équité entre les hommes et les femmes et l'implication limitée des hommes dans les programmes en faveur de la promotion des femmes"<sup>1</sup>. A cet effet, le Ministère en a exprimé le besoin et obtenu les moyens adéquats pour la réalisation de ce Projet.

Ledit Projet doit contribuer à accroître l'intérêt de la société en général mais, en particulier, celui de la population masculine pour les questions de genre et de défense des droits de la femme. C'est dans ce contexte que la présente étude s'insère et se justifie. Elle consiste à constater puis analyser les éléments (représentations et normes de conduite) socio-

---

<sup>1</sup> Cf : Document du Sous Programme Plaidoyer

culturels qui sous-tendent les pratiques et comportements (attitudes) des hommes vis-à-vis de la promotion des droits de la femme. A l'issue de l'analyse l'étude doit faire une proposition de stratégie de communication efficace en direction de groupes cibles appropriés et pertinents pour un changement réel en faveur de la promotion des droits de la femme. En somme, l'étude doit présenter des résultats qui doivent s'insérer dans le plan d'action général du Projet "Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du genre".

## **1.2. Objectifs de l'étude**

### **Objectif Général**

D'une manière générale, l'étude sur la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes doit contribuer à instaurer un dialogue social sur les droits des femmes en vue de changer les attitudes des hommes sur les stéréotypes et les préjugés qui fondent leur perception.

### **Objectif spécifique**

Recueillir les données psycho-sociologiques sur l'image que les hommes ont des femmes dans la société en vue de les exploiter pour élaborer une stratégie consensuelle en IEC/Plaidoyer et connaître et faire connaître les droits et devoirs de la femme malienne.

## **1.3. Activités et résultats attendus de l'étude**

Pour atteindre ces objectifs, l'étude a réalisé les activités suivantes :

### **a) Activités**

- ❑ Recherche documentaire sur le thème de la perception des hommes par rapport aux questions relatives aux droits des femmes.
- ❑ Vérification auprès d'un échantillon représentatif d'hommes en milieu urbain et rural, l'état de leurs connaissances sur les droits fondamentaux des femmes tels qu'énoncés par les missions du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

- ❑ Une enquête auprès des jeunes enfants (à partir 10 ans ), des adolescents (à partir de 14 ans) des étudiants (de 18 à 21ans) et des adultes sur les représentations qu'ils ont de la fille et la femme dans la société.
- ❑ Une analyse de contenu systématique d'un échantillon représentatif de la littérature masculine, contes, légendes et proverbes, en vue de dégager les normes, valeurs et représentations relatives à la femme ;
- ❑ Une étude sur le contenu des média (radio, télé, presse écrite, clips musicaux ...) sur les représentations et images véhiculés sur la femme et la fille.
- ❑ Un tableau des stéréotypes et des préjugés socio-culturels qui entravent la jouissance des droits des femmes, dressé sur la base de ces enquêtes et analyses.
- ❑ Une stratégie de communication multimédia (incluant le choix des groupes cibles, des canaux/supports, des messages à diffuser) en vue de contribuer à la promotion des droits de la femme.
- ❑ Des recommandations visant le recul d'attitudes, de comportements et de pratiques liés aux perceptions préjudiciables à la promotion des femmes.

## **b) Résultats attendus**

L'étude devra atteindre les résultats suivants :

- un rapport final qui contiendra les conclusions et recommandations pour le recul d'attitudes, de comportements et de pratiques liés aux perceptions préjudiciables à la promotion des femmes ; et
- un document d'identification des supports de multiplication et de diffusion des conclusions et recommandations de l'étude.

## **1.4 Méthodologie de l'étude**

La réalisation de cette étude a été confiée à un groupe de spécialistes en sciences sociales et en sciences de l'information (voir la présentation de l'équipe en annexe VI). Elle avait pour mission d'en dégager une méthodologie et de conduire les activités sur le terrain et procéder à l'analyse des données et informations recueillies. Suivant cette mission, l'équipe a mené les activités de l'étude en trois (3) phases ci-dessous présentées :

Phase 1, Préparation de l'étude : elle a consisté en l'élaboration d'un plan de travail détaillé (voir annexe I), la définition de la méthodologie d'étude et le cadre d'intervention (l'échantillonnage).

Phase 2, Réalisation des activités de l'étude : elle s'est déroulée à travers une revue documentaire, des rencontres avec des personnes ressources et des enquêtes auprès d'individus et de groupes d'individus. Pour ce faire, l'étude a utilisé les outils de collectes et de traitement des informations tels que présentés en annexe III.

Phase 3, Analyse des résultats : Elle a commencé avec le dépouillement des résultats des enquêtes puis leur agencement à la lumière de l'analyse des informations recueillies. Ce sont les résultats de ces analyses qui constituent le contenu du présent rapport.

## **1.5. L'échantillonnage de l'étude**

Au regard du caractère qualitatif des produits attendus et de l'exigence de leur représentativité, il a été procédé à un échantillonnage qualitatif de la zone d'intervention de l'étude. A cet effet, les caractéristiques des milieux de vie socio-économique et socio-culturel ont été déterminants dans le choix des zones d'enquête. Le tableau suivant présente l'ensemble de la zone de l'enquête de terrain.

<b>Régions/District</b>	<b>Villes, villages et quartiers d'enquêtes</b>
<b>Kayes</b>	Ville de Kayes, Kabaté, Ségala et Médine

<b>Koulikoro</b>	Nonsombougou, Touréla, Yékébougou, Yagadina, Kongola, Majana, Dioïla, Dankassa et Siby
<b>Sikasso</b>	Ville de Sikasso, Fantèrèla et Kadiolo
<b>Ségou</b>	Ville de Ségou, Kalabougou, Secoro et Banankoroni
<b>Mopti</b>	Ville de Mopti, Bandiagara, Djénné, Somadougou et Hombori
<b>Gao</b>	Ville de Gao
<b>Bamako</b>	Commune I (Banconi, Boukassoumbougou, Korofina) Commune III (Badialan, Koulouba et Bamako Coura) Commune V (Bakodjicoroni, Sabalibougou et Badalabougou)

En considérant seulement les cas des villages, on peut constater l'effort de diversification socio-culturelle de la zone d'enquête. Les ethnies essentiellement concernées sont : les sarakolés, les malinkés dans différentes zones, les Khassonkés, les Bambara dans différentes zones, les peuhls, les dogon, les bozos, les sonrhäi. Le nombre de personnes enquêtées a été fixé en fonction des zones sans distinction, au préalable, d'ethnie, de fonction, d'âge ou de niveau d'instruction. Il s'est agi de s'entretenir avec un nombre déterminé de personnes par localité. Ces localités sont choisies non pas pour une représentativité numérique mais pour une confrontation des opinions selon le lieu de résidence entre la campagne et la ville. Cela fut une constante dans les prévisions des entretiens tant à Bamako que dans les régions. A Bamako, le choix des quartiers de Banconi, Sabalibougou et Koulouba est fait en opposition aux quartiers de Korofina, Bamako-Coura, Badalabougou et de Bacodjicoroni. Si les premiers quartiers connaissent une forte concentration de migrants saisonniers venus des villages, les derniers sont des quartiers de résidence de personnes assez stables exerçant, pour la plupart, dans des catégories socio-professionnelles modernes. Cette option de l'échantillonnage a été beaucoup favorisée par le postulat selon lequel, les cultures maliennes ont une grande similitude à cause des interpénétrations séculaires des civilisations qui les ont

généérées. Les perceptions sont quasi-identiques au Nord et au Sud. Ce qui a permis à l'étude de concilier l'exigence de la représentativité des résultats avec le temps et les moyens limités dont elle disposait.

## **1.6. Les limites de l'étude**

La présente étude sur la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes est à tout point de vue une étude qualitative. Elle n'a pas la prétention de fournir des résultats chiffrés des représentations et comportements des hommes ou de leur niveau de connaissance des droits de la femme. A cet effet, elle se garde d'extrapoler ses résultats sur la population du Mali, pas plus qu'elle n'a pas établi son échantillon sur la base de statistique de cette population.

Par ailleurs, il faut signaler que cette étude prend uniquement en compte les aspects sociaux et sociologiques de la perception qu'ont les hommes sur la question. Deux autres études s'intéresseront aux aspects religieux et économique. Il s'agit de l'étude «Femme, Famille et Islam » réalisée par l'UNAFEM et l'AMUPI et l'étude sur « les rôles socio-économiques des Femmes au Mali » réalisée par l'ONG CGI.

## **II. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE**

Les résultats de l'étude sont regroupés et présentés à travers les six (6) points suivants :

- les perceptions, pratiques et comportements des hommes vis-à-vis des droits de la femme ;
- les représentations sociales de la femme dans la littérature malienne en général ;
- l'image de la femme véhiculée par les média au Mali
- les stéréotypes et préjugés socio-culturels allant contre les droits et devoirs de la femme
- une proposition de stratégie de communication pour la promotion des droits de la femme
- les conclusions et recommandations de l'étude

### **2.1. Les perceptions, pratiques et comportements des hommes vis-à-vis des droits de la femme**

#### **La promotion des droits de la femme au Mali sur le plan Politico-juridique**

Le débat sur la femme et sur ses droits n'a rien de particulier au Mali. Le premier sujet, « la femme » se retrouve constamment dans tous les débats du fait de son implication systématique dans tous les domaines de la vie socio-économique, culturelle et politique des sociétés maliennes. Le second, « les droits de la femme », a toujours été à l'ordre du jour lors des prises de décision capitales pour le développement tout court. En rapprochant ces deux sujets, il se dégage le constat selon lequel l'Etat Malien a constamment consenti des efforts en faveur de la défense de la femme et de ses droits. Des études spécifiques sur les droits de la femme au Mali témoignent toutes avec beaucoup de détails « l'engagement des régimes successifs pour une réelle émancipation de la femme malienne ». Au nombre de ces travaux, on peut retenir les études sur « le Mali et les textes internationaux relatifs aux droits de la femme et à l'égalité entre citoyens » de Monsieur Daba DIAWARA et sur « la situation de la femme dans le droit positif malien et ses perspectives d'évolution » du Groupe d'Appui à la Reforme Juridique (GAREJ). Ces engagements procèdent, soit d'accords et de traités internationaux, qui ont tous force de loi au Mali dès qu'ils sont ratifiés soit de résolutions

d'organisations internationales. L'étude du GAREJ, citant les recherches sur le Mali et les textes internationaux relatifs aux droits des femmes et à l'égalité entre les citoyens de Daba DIAWARA, soulignent que : "toutes les constitutions du Mali ont affirmé que les accords et traités ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle de la loi, sous réserve de leur application par l'autre partie"<sup>2</sup>.

En plus de sa détermination « à défendre les droits de la femme... » clairement exprimé dans le préambule de la constitution de 25 février 1992, le Mali a souscrit à de nombreuses conventions visant à corriger les inégalités et discriminations contre la femme parmi lesquels on peut citer :

- la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948
- la charte africaine de droits de l'homme et des peuples de 1981
- la convention sur les droits politiques de la femme de 1963
- le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1947
- la convention sur l'égalité des mains-d'œuvre féminine et masculine de 1951
- la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979
- la convention relative aux droits de l'enfant de 1990
- etc...

L'adhésion du Mali aux différents accords, traités et résolutions comme ces conventions, se fonde toujours sur des inégalités et des discriminations constatées et dont les femmes sont victimes dans les domaines essentiels de la vie tels que la participation à la gestion de la cité, l'accès à l'instruction, à la terre et au travail, la détermination des salaires, la promotion de la santé de la reproduction. Pourtant il est encore facile de se rendre à l'évidence que des inégalités et discriminations à l'endroit de la femme se sont de plus en plus accentuées. Cela, malgré les engagements et les dispositions prises pour s'en opposer ou tout simplement pour faire appliquer la loi et mettre la femme dans ses droits. Il y a là, sans doute, une contradiction majeure entre les différents engagements qui expriment la volonté d'agir et l'action proprement dite par l'application de la loi. L'opposition entre la volonté politico-juridique de défense des droits de la femme et la pratique de cette défense est, de nos jours, bien perçue

---

<sup>2</sup> In. "La situation de la femme dans le droit positif malien et ses perspectives d'évolution (extraits de l'étude du GAREJ)

comme étant la question fondamentale de la promotion des droits de la femme. Mais où faudra-t-il chercher les facteurs de cette opposition ; dans les conditions de vie juridique, politique, économique ou socio-culturelle ? Ce sont là autant de pistes ou d'hypothèses toutes aussi valables parmi lesquelles nous nous intéresserons à celle des conditions de vie socio-culturelle.

## **Les fondements socio-culturels des perceptions vis-à-vis de la promotion de la femme**

Analyser les conditions de vie socio-culturelle conduit à la recherche sur la connaissance des facteurs socio-culturels défavorables à l'équité homme/femme dans notre société. Ce propos ne signifie pas ipso facto que nos civilisations sont entièrement défavorables à la promotion des droits humains de la femme, loin s'en faut. En effet, en faisant une rétrospective, on se rend compte que ces différentes sociétés ont toujours accordé une attention particulière à la femme, certes de manière théorique et implicite donc non codifiée. Des normes et des valeurs qui consacrent la femme et son rôle dans la société sont traduites par des adages et proverbes. Ainsi dans la société bamanan de Ségou un adage fort répandu rend compte du caractère incontournable de la femme et son poids dans la prise de décisions : *"la nuit porte conseil"*. Ces valeurs sont restées intactes dans leur fondement même si elles n'ont pas d'autre forme suite aux diverses agressions culturelles.

Avec une population de 9 790 492 d'habitants dont 51,2% de femmes<sup>3</sup>, le Mali est une terre de vieilles civilisations qui a abrité des sociétés les plus policées de l'Afrique Occidentale (Les Empires mandingue et Songhoï, du Ghana, le royaume Bamanan de Ségou, le royaume peuhl du Macina, etc). Terre de rencontre, de pèlerinage culturel et intellectuel, le Mali porte les stigmates d'un métissage multiracial et multiethnique. Il compte une bonne quinzaine d'ethnies qui se répartissent entre :

- Le groupe arabo-berbère qui comprend les maures, les touarègues, les peuhl ;
- Le groupe Mandingue qui regroupe les Bambara, les Malinkés ;
- Le groupe Soudanien comprenant les Soninkés, les Sonrhai ; et
- Le groupe voltaïque composé de Minianka, Bobo, de Sénoufo.

---

<sup>3</sup> Source : Rapport National : Situation des femmes au Mali cinq ans après la conférence mondiale de Beijing

Il existe beaucoup de sous-groupes issus généralement de métissage tels que les Toucouleurs, les Khassonkhé, les Wassoulouké.

Les religions pratiquées sont l'islam et le christianisme. L'animisme (pratique traditionnelle ayant valeur de religion) est aussi répandu. Les systèmes socio-économiques (l'agropastoralisme, le commerce et la chasse) ont toujours favorisé les échanges et le brassage des cultures locales. Ces contacts ont enrichi ou suscitent de nouvelles valeurs de sociales avec les contraintes et/ou les mutations des conditions socio-économiques et politiques. Dans tous les cas, la diversité culturelle du pays se fonde sur des éléments sociologiques et historiques réels.

Dans cette diversité culturelle, chaque ethnie a développé des valeurs culturelles séculaires qui fondent son identité et qui se manifestent à travers une philosophie, des croyances, des règles de conduite et pratiques sociologiques, un savoir et un savoir-faire. A cet effet, chacune d'elles est particulièrement porteuse d'une organisation sociale basée sur des normes et des valeurs qui définissent les rapports sociaux, humains et matrimoniaux et ceux de l'être avec son milieu. Ces normes, valeurs et perceptions ou représentations qu'ils fondent sont transmises au cours du processus de socialisation de l'individu. Cet ensemble de valeurs dont la pérennité est assurée par le processus de socialisation reste le facteur déterminant de la structuration psycho-affectif des individus de la société.

Cet aspect est fondamental pour l'analyse des facteurs socio-culturels qui bloquent l'application des lois en faveur des droits de la femme. Il ne s'agit pas d'étudier les perceptions des seuls hommes qui entravent la promotion des droits de la femme mais plutôt celles des sociétés ou groupes ethniques.

L'étude a révélé diverses visions sur la femme et la fille dans la société qui varient selon le milieu de vie, l'ethnie, l'âge, le niveau d'instruction, la religion. L'analyse de ces constats et affirmations nous permettra de mieux comprendre les perceptions des sociétés quant aux questions relatives à la promotion des femmes. Chacun des éléments fondamentaux de l'exercice des droits humains par la femme est lié à une représentation spécifique de celle-là dans la société. Ainsi, il s'est constitué un système de perceptions que nous abordons à travers les six points suivants :

- La femme, élément fondamental et central de la famille ;
  - Une place prépondérante et des rôles déterminants mais discriminatoires pour la femme vis-à-vis des droits humains
  - La pureté corporelle, l'endurance morale et la soumission physique et morale priment sur son intégrité physique
  - L'apprentissage des rôles de bonne mère de famille l'emporte sur l'instruction et l'éducation de la petite fille et de la femme
  - La participation à la gestion de la chose publique, l'accès aux facteurs de production aux ressources et aux gains sont incompatibles avec la place de la femme qui est dans la maison
  - Le déterminisme du sexe confère des droits et des devoirs sociaux pas toujours favorables au droits humains de la femme
- **La femme est l'élément fondamental et central de la famille.** Les perceptions des hommes concernant la promotion des droits de la femme sont relatives aux représentations sociales (règles de conduite et valeurs) des sociétés de la femme en général. Dans les conditions de diversité culturelle, ces perceptions devraient varier systématiquement d'une ethnie à l'autre. Mais, à la suite des investigations de la présente étude, il s'est dégagé une constance de points de vue sur la femme. C'est ce qui est convenu d'appeler le "fond culturel" commun ou presque à toutes les sociétés ou groupes ethnique du Mali. Les variances constatées et liées aux niveaux d'instruction, à la religion et aux milieux de vie des hommes interrogés, sont le fait d'une évolution constante des opinions due aux efforts d'intervention des structures et projets de l'état et des ONG au cours des dix (10) dernières années.
- Dans toutes les ethnies, la famille, dans tous ses aspects, est assimilée à la femme. Les idées traduisant les rôles et responsabilités de la femme, sa place idéale, ses qualités, ses apports à la société ainsi que les interdits qui la frappent expriment en dernière instance que « sans femme, il n'y a pas de famille ». Toutes les ethnies (bambara, malinké, Peulh, Kassonké, Sénoufo, Sonrhai, Sarakolé, Dogon) ayant fait l'objet de la présente étude s'accordent sur le rôle de pilier de la famille pour la femme. On retrouve des rôles attribués à la femme comme : *"Surveillante et gestionnaire du ménage, gardienne de la famille, éducatrice des enfants, conseillère du mari, reflet de la famille, garante de la*

*réussite des enfants*". Cette réflexion se retrouve chez 75% des 318 personnes ayant fait l'objet de l'enquête. Et toutes les représentations (valeurs, règles de conduite, stéréotypes et préjugés) puis les pratiques se fondent sur ces considérations fondamentales. Certains préjugés sur la femme lui sont a priori favorables tels que : "*Fidèle, solidaire, soumise*", mais qui en fait la confinent dans les représentations que l'on se fait d'elle. Et cette tendance se dégage mieux quand, à la question portant sur ce qui marche moins dans notre société à cause des femmes, on retrouve des réponses comme : "*la dépravation des mœurs, le divorce, l'extravagance lors des cérémonies, la rupture des fiançailles, les grossesses précoces des jeunes filles, la déperdition scolaire, l'indécence vestimentaire, le non respect des coutumes et traditions, en somme la femme c'est Satan en personne*". Ces affirmations se retrouvent chez les mêmes personnes qui au départ, semblaient avoir des préjugés favorables à la femme.

Au total 142 personnes sur 188 interrogées en milieu urbain et 102 sur 130 en milieu rural, soit respectivement 75,53% et 79,46% affirment que la femme a des rôles spécifiques dans la société. Ces rôles sont essentiellement "*la surveillance et la gestion du ménage, l'éducation des enfants et le conseil au mariage*". La notion de production ou d'agent économique est surtout soutenue en milieu rural. C'est là où on note à sa charge, sans restriction, les frais de condiments. Mais cette charge ne donne pas à la femme le droit de participer la gestion des affaires publiques du village ou de la communauté. Parce que les frais de condiments sont considérés comme peu important dans l'économie familiale en milieu rural. Ce point de vue est très discutable en moment. Il s'agit du décalage corollaire entre l'évolution des réalités et celle des mentalités ou des liens (coutumes et règles) qui régissent ces réalités. Ainsi, on comprend que l'évolution des rôles de la femme, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, ne s'accompagne pas systématiquement de l'évolution des opinions sur l'égalité de rôle des femmes avec l'homme. Seulement 23,27% de l'ensemble des enquêtés pensent le contraire avec une représentation en milieu urbain, 14,46% contre 51% en milieu rural. Au regard des affirmations, une tendance significative se dégage avec les positions des peulh et des sonrhäï parmi lesquels quelques uns expriment que "*les mêmes rôles conviennent aux deux sexes dans des conditions socio-économiques spécifiques*". Sinon, les autres groupes ethniques expliquent cette différence de rôle par "*la complémentarité des sexes ou les capacités physiques et intellectuelles de l'un ou de l'autre à jouer tel ou tel rôle*".

- Dans tous les cas, selon les opinions des 318 personnes enquêtées et les différents facteurs de regroupement (religion, niveau d'instruction, âge), les représentations faites initialement de la femme ne sont pas empruntées de mauvaise foi à son égard mais, plutôt tendent à la magnifier autant que la famille. Toutes les sociétés traditionnelles ont exprimé la prééminence de la famille dans la vie et soutenu en même temps que celle-là est toujours à l'image de la femme. De la fille à l'épouse, la femme doit avoir la vocation puis l'aptitude de jouer ses rôles de reproduction, d'éducation, de stabilité, de cohésion, de gestion et de pérennisation/durabilité de la famille. En milieu rural, on ajoute à ces rôles celui de la production.

Sans que cela apparaisse comme une contradiction, ces mêmes personnes estiment que la femme a des rôles prépondérants à jouer dans le développement de la société. Elle en est capable naturellement si des conditions sont réunies. Mais les conditions citées diffèrent beaucoup lorsqu'on va de la ville à la campagne.

- **Une place prépondérante et des rôles déterminants mais discriminatoires pour la femme vis-à-vis des droits humains.** La prépondérance de la place de la femme dans la famille lui confère des rôles déterminants. C'est elle qui est plus comptable de la survie de la famille. Elle est l'élément principal du maintien de l'équilibre de la famille, voire de toute la société. Cette considération est le fondement de toutes les valeurs. Celles-ci, comme son code de conduite (normes) et ses comportements sociaux doivent se conformer à cette place et rôles déterminants. Sa jouissance des droits humains exprimés dans le droit positif doit se référer aux normes acceptées et acceptables par ces valeurs. Ainsi, tout ce qui se situe en dehors de la famille n'est pas primordial ou prioritaire pour elle, d'une part, et, d'autre part, elle doit subir/endurer toutes les pratiques et consentir à tout comportement supposé la confirmer dans son rôle de socle et de pilier de la famille. Ainsi, à la question sur les rôles que la femme ne doit pas jouer, des réponses ont été données telles que : "*Imam, chef de quartier, chef coutumier, chef de famille, berger, chasseur, chargé d'immoler les animaux, chargé d'enterrer les morts*" parce que ces rôles ne cadrent pas avec les représentations sociales qu'on se fait d'elle et c'est "*Contraire aux instructions du Coran, aux coutumes et traditions, aussi parce que la femme est trop émotive. Jouer ces rôles revient à usurper le pouvoir masculin*". Cette conception, on la retrouve en milieux urbain et rural et à tous âges confondus, malgré le niveau d'instruction, la religion et l'ethnie de la personne enquêtée.

- **La pureté corporelle, l'endurance et la soumission physique et morale priment sur son intégrité physique.** L'excision fait tout d'abord appel à la pureté corporelle de la femme dans l'imagination populaire surtout dans les sociétés de groupes ethniques soudanien, mandingue, voltaïque et assimilés. Le « Bilakoroya » (le garçon non circoncis ou la fille non excisée) est l'étape non mature de l'individu (homme et femme), impropre sur le plan corporel, n'ayant pas encore subi de souffrance initiatique et surtout non astreint ou non responsable dans la société. La perception selon laquelle l'on ne saurait bâtir une famille sur une telle femme l'emporte de loin, en dehors de toute considération économique, sur le respect de l'intégrité physique de la femme.

Cependant la pratique de l'excision perd de plus en plus sa valeur initiale chez certains peuples qui ne la pratiquent que par suivisme. D'autres, par contre, ne la pratiquent pas ou peu. Ce sont : les arabes, les bwa, les songhay et les touaregs. Ce qui nous fait dire que l'excision est plus liée à l'appartenance ethnique qu'à la religion puisqu'elle est pratiquée dans toutes les régions du Mali. "les us et coutumes sont les principales explications avancées pour justifier cette pratique. Si l'excision traditionnellement entrainait dans le cadre de la socialisation de l'enfant et était considérée comme un rite de passage de la fille dans le monde des femmes, aujourd'hui elle ne joue plus ce rôle. Elle est dans la plupart des cas pratiquée sur des fillettes de moins d'un an".<sup>4</sup>

- **L'apprentissage des rôles de bonne mère de famille l'emporte sur l'instruction et l'éducation de la petite fille et de la femme.** La voie de la femme est toute tracée dès la naissance. C'est elle la famille mais, la bonne famille s'acquiert au prix d'effort considérables d'apprentissage de comportement, de mode de pensée, d'attitudes et de toute autre valeur de femme. S'il est admis que de nos jours, l'école conventionnelle contribue à bâtir les qualités de bonne femme selon 197 personnes sur 318 enquêtées (soit 61,94%), il faut savoir doser cet apport. A défaut de pouvoir retenir la fille à la maison auprès de sa mère où elle peut mieux apprendre son rôle de future épouse avec beaucoup d'efficacité, il faut savoir l'enlever de l'école à temps. Elle n'a de dignité que dans le mariage et ce n'est que là où elle peut véritablement jouer son rôle de personne humaine. Trop d'instruction ne tue-t-elle pas l'instinct de mère de famille. Elle est susceptible de lui procurer

suffisamment de moyens ou pouvoir économique qui l'empêcheraient de se soumettre à son mari, si elle en trouve un, et par conséquent de ne jamais pouvoir fonder une famille. A côté de ces conceptions, nous en retrouvons d'autres qui soutiennent que l'individu est une être physique mais pas encore social, qu'il convient de façonner selon une image socialement partagée. Pour la fille, c'est le processus d'initiation au rôle d'épouse et de mère basé sur l'intégration des valeurs propres à la société. Il y a là une préparation psychologique de la fille à accepter les enseignements et à en faire siens. C'est un héritage socio-culturel que la fille est contrainte sans appel à intérioriser. Ceci explique l'enracinement profond des visions sur la femme. C'est à travers son comportement, son attitude qui traduisent les valeurs sociétales que son fils la découvre et la voit, sa fille également. Ainsi, ce qui en fait, n'est que social donne l'impression d'être naturel. La femme mère et épouse, rien que mère et épouse est ce qui est naturel ; en dehors de ces considérations, il y a une anomalie à corriger ou tout simplement à ne pas laisser évoluer.

- ❑ **La participation à la gestion de la chose publique, l'accès aux facteurs de production aux ressources et aux gains sont incompatibles avec la place de la femme qui est dans la maison.** La réussite d'une vie familiale dépend largement de la présence maximale de la femme à la maison. En effet, la gestion des affaires publique et la liberté de production en tant que propriétaire ne peuvent se faire qu'en dehors de la famille et supposent une liberté de mouvement. Or comment fonder une famille à son image si on n'y est jamais ? Cette notion de participation à la production des biens est différente de celle du rôle de production de la femme, notamment rurale qui se fait pour l'homme et sous son contrôle.
- ❑ **Le déterminisme du sexe confère des droits et des devoirs sociaux pas toujours favorables au droits humains de la femme.** Les mêmes perceptions se fondent sur des considérations autre que la place et le rôle de la femme dans la famille. Ces considérations sont physiologiques et psychologiques. C'est le déterminisme du sexe dans le comportement physique et psychologique des individus. Ainsi, des qualités et/ou des défauts de la femme comme la fragilité, la douceur, la beauté, la méchanceté, la faiblesse physique, le manque de rigueur et de fermeté sont considérés comme des attributs de la femme et expliquent pourquoi elle n'aurait pas de place d'autres domaines de la vie : prise de décision, pouvoir économique et politique, etc....Le sexe, vu sous cet angle, confine plutôt la femme dans son rôle de mère de famille et non de la société qui restent l'affaire

---

<sup>4</sup> cf. : dépliant du Comité National d'Action pour l'Abandon des Pratiques Néfastes (CNAPN)

des hommes. Ainsi, à la question sur les "rôles spécifiques attribués aux femmes", nous enregistrons des réponses comme "*gérante de la famille, surveillante des enfants, travaux ménagers, appui moral à l'homme et souvent matériel, initiation des filles aux règles coutumières*". Elle ne doit pas, par contre jouer des rôles comme "*imam, chef coutumier, chef de quartier, chef de famille, immolation des animaux, enterrement des morts, berger, chasseur, etc...*"

**L'attitude hostile de certains hommes vis-à-vis des droits de la femme est le fait de :**

- **La mauvaise compréhension de la notion de ces droits...** De la notion de l'émancipation de la femme à celle de la reconnaissance de ses droits, les réactions des sociétés ont été souvent à la mesure de la maladresse des acteurs/défenseurs mêmes de ce mouvement. L'émancipation de la femme est entrée dans la pensée populaire comme le fait de remplacer les hommes par les femmes et non de valoriser les rôles et apports de chacun et d'attribuer les responsabilités en conséquence. Quant à la promotion des droits de la femme, le mouvement ne s'est pas évertué d'abord à faire connaître les droits humains de la femme tels qu'inscrits dans la loi fondamentale (la constitution). Sans une présentation préalable à la connaissance de ces droits, on est passé à la lutte contre les discriminations à l'égard de la femme à travers des thèmes qui relèvent souvent de l'interprétation de la loi. C'est le cas, par exemple, du droit à la santé et la discrimination faite à la femme par rapport à la santé reproductive qui se manifeste par des pratiques néfastes à la santé de la femme. Cela a semblé comme une guerre ouverte déclarée aux hommes et par conséquent à des sociétés concernées. La résistance qui en résulte n'est le fait ni des hommes seuls, ni des hommes et des femmes non instruites, mais c'est la réaction des sociétés, avec tous leurs systèmes de représentations sociales, qui se sont senties attaquées dans leurs fondements. Cette réaction tout à fait normale a été renforcée par l'impression que la problématique relève beaucoup plus d'un problème de mode de pensée occidental que d'un véritable besoin. L'approche adoptée pendant longtemps a heurté même les femmes qui n'ont pas hésité à se mettre en associations de défense de nos valeurs sociétales. Il va sans dire que la culture est ce qu'une société a de plus important et tout ce qui y touche est profondément ressenti. Certes les textes ont leur

importance mais il n'est pas évident que leur mise en place s'accompagne de changement de comportement et d'attitude aussi rapidement que l'on voudrait. L'acceptation des droits de la femme suppose des bouleversements que la société n'est pas tout de suite prête à accepter, il faut du temps et surtout de la bonne méthode. Les sociétés supposées les plus évoluées continuent à connaître des entorses graves à tout ce qui existe comme arsenal juridique en faveur de la femme. Ceci nous fait dire que les mentalités ont la vie dure et la manière la plus judicieuse, quoique longue et coûteuse, est l'éducation de petit garçon et de la petite fille autrement. Le problème est de savoir quel contenu donner à cette éducation et avec quelle instruction il faut le faire : la famille, l'école, l'Etat, la rue?

- **... et du faible niveau de connaissance des hommes des droits de la femme.** L'enquête menée principalement auprès de 318 hommes dans huit (8) ethnies : Bambara, Malinké, peuhl, sonrhäï, Sarakolé, Kassonkhé, Dogon, Sénoufo tant en milieu urbain que rural montre que les hommes sont très confus dans leur connaissance des droits humains, droits des hommes et droits des femmes. On remarque que les droits de la personne humaine sont cités avec beaucoup d'aisance selon tous les facteurs d'analyse utilisés (âge, niveau d'instruction, ethnie, situation matrimoniale, religion et milieu de vie). Les droits généralement cités sont ceux à l'instruction, à la santé, au travail, à la liberté de mouvement, d'opinion, d'association, de vote etc... Cependant à la question de savoir s'il existe des droits spécifiques aux deux sexes, plus de 73% des hommes disent oui et lorsqu'on leur demande d'en citer, c'est surtout «*le droit de chef de famille et de paternité, le droit à la polygamie, le droit de décider...*» qui sont attribués à l'homme, et à la femme «*le droit d'être protégée, d'être prise en charge, le droit d'être mariée*». visiblement, on remarque que des considérations socio-culturelles sont prises pour des droits. Les droits humains de la femme ne sont pas spontanément cités et s'ils sont cités, ce n'est pas en terme de nécessité absolue. Il ressort des enquêtes que la notion de droit se heurte à ce handicap majeur qui entrave la promotion des droits de la femme.

## **2.2. La représentation sociale de la femme dans la littérature malienne**

De la littérature orale à la littérature moderne écrite malienne, la représentation sociale de la femme reflète celle de la société. Elle demeure complexe avec la constance selon laquelle tout de la femme se joue à la maison. Cette représentation se retrouve dans les sociétés sédentaires et nomades. Apparemment, elle semble ne pas avoir de prise sur le cours des événements qui surviennent dans la société des hommes bien qu'elle y soit présente en permanence à travers son mari et ses enfants (filles et garçon) qu'elle conseille, guide et dont elle panse les blessures physiques et morales. C'est ainsi que l'on entendra que ce sont les femmes qui font la différence entre les hommes. Le mari de la bonne épouse (soumise, endurente, travailleuse, respectueuse du mariage etc) devance certainement ses semblables. Il en est de même pour son fils comme pour sa fille. Par contre, la mauvaise épouse, celle qui ne peut pas endurer la souffrance ou se soumettre, finit par trahir son conjoint et causer sa perte. Le comportement de la mère est déterminant dans le mariage de sa fille (« *regarde bien la mère de ta femme avant de la choisir* ») tout comme la bravoure, le courage et même la réussite sociale des hommes dans les sociétés modernes sont des faits de leurs mères (« *sa mère a tant souffert ! Cette réussite ne pouvait pas surprendre* »). Ce sont des représentations sociales de ce genre qu'on retrouve dans les légendes, contes, chants, devinettes et proverbes comme le dans le cas du Ouagadou Bida de Tapama Djénépo de Djénné de Mali Sadio et d'autres encore plus célèbres les uns que les autres. Cette littérature excelle surtout dans la narration d'événements dans lesquels la femme apparaît à sa place, exactement comme dans la vie réelle : comme par exemple, le rôle déterminant joué par les femmes dans la destruction de "Folobougou et la bataille de Bendougou" de Alikou DIARRA dans son œuvre intitulée "les Biramanichi de Mourdiah".

La femme y joue ses rôles tout naturellement selon ses stades de développement physiologiques et les conditions socio-politique et socio-économique dans lesquelles elle se trouve. Elle ne joue pas de rôle de premier plan mais, elle est comptable des grandes tournures des événements. C'est le cas de la méchante Sassouma Bérété, c'est le cas aussi de l'époux-Roi trahi par la femme favorite, le fils-Prince héritier qui s'impose par la baraka de sa mère pourtant mal aimée ou sa fille épousée par le prince charmant.

La littérature écrite, aborde les sujets sur la femme sous des aspects plus critiques. Cette littérature, à travers romans, théâtres, poésies et des travaux (étude et recherche) traite des rapports de la femme avec la société. La femme ne figure plus simplement dans ces écrits, elle est placée au centre de thèmes fondamentaux comme le mariage, l'éducation et la production des biens. Cette littérature peut être, généralement caractérisée de militante pour la promotion des droits sociaux et civils de la femme. On y retrouve surtout exposées, discutées et défendues des positions sur la nécessité de l'instruction de la femme, la participation active de la fille dans son mariage ou l'évaluation des contributions diverses et significatives de la femme au développement.

### **2.3. Images de la femme véhiculées par les média**

Les media, depuis un certain temps et beaucoup plus avec la création du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, s'inscrivent aussi généralement dans la logique de défense des droits sociaux et civils de la femme. De nombreuses émissions, nous en avons identifiées une vingtaine (voir liste en annexe V) dans les radios de Bamako, informent, sensibilisent pour des fins éducatives, sur les conditions de vie de la femme. Il en va de même pour la télévision. Des journaux, avec des lignes éditoriales exclusivement féminines, paraissent régulièrement pour informer aussi sur les conditions et les cas de réussite des femmes. On constate de plus en plus la création de revues féminines : "Madina", "Faro" qui consacrent l'essentiel de leurs pages à la femme, ses besoins d'épanouissement, sa participation au développement, etc..., Quant aux quotidiens et hebdomadaires de la presse écrite, ils sont commerciaux et par conséquent, à la recherche constante d'informations sensationnelles, de scoop dans les différents domaines : politique, société, culture, environnement, etc.... La question féminine, si elle est traitée, elle l'est en divers le plus souvent. De façon générale, la femme apparaît dans ces différents domaines selon la réalité avec quelques stéréotypes qui reprennent l'image de personnage fragile, bonne mère de famille, peu adroit dans les affaires publiques. Mais c'est dans les faits divers que les sujets sur les femmes sont souvent très appuyés pour des objectifs commerciaux. On peut retenir qu'il n'y a pas d'images particulières de la femme dans les media en dehors de celles déjà évoquées pour la société en général. Les media sont tout aussi critiques que les moyens d'expression de la littérature écrite.

On constate aujourd'hui que le sujet "femme" est en voie de devenir un sujet d'ordre national, il n'est plus un sujet anonyme mais reconnu par beaucoup comme un sujet qui vaille la peine d'être abordé. De la littérature des premières heures post-coloniales, axée idéologiquement sur l'affirmation de nos valeurs culturelles identitaires à la production journalistique, on remarque aisément qu'un énorme progrès a été fait.

## **2.4. Stéréotypes et Préjugés socio-culturels à l'encontre des droits de la femme**

Le tableau de présentation des stéréotypes et préjugés socio-culturels qui entravent la promotion des droits de la femme sera dressé suivant le modèle ci dessous.

<b>Préjugés</b>	<b>Stéréotypes</b>	<b>Signification</b>	<b>Forme d'entrave</b>
1. "Musò tè kè soma ye" ("la femme ne sera jamais une illuminée" <u>ou</u> "un être qui reste dans la maison paternelle, donc une étrangère")		Allusion faite ici au rôle privilégié d'un "soma", une personne avertie qui détient beaucoup de secrets de la société, des sciences occultes généralement. Un "soma", c'est aussi l'aîné de famille à qui tout le savoir des parents et de la lignée est légué. Si la place de premier-né de la famille est détenue par la femme par le fait de la nature, son rôle naturel de "soma" sera joué par le garçon qui la suit. L'accent est mis ici sur la faiblesse de la femme qui n'est pas apte à garder un secret d'une importance capitale pour la lignée. Elle est une étrangère qui est appelée à f assurer la lignée d'un autre, une « waliso jola »	La femme est lésée dans ses droits les plus fondamentaux
	2. Telle mère, telle fille	La fille doit rester auprès de sa mère et se préparer à sa vie future de femme mariée	Cela empêche la petite fille de suivre une autre voie que sa mère

3. L'homme a l'obligation de prendre la charge de son épouse quelque soit le pouvoir économique de cette dernière			La femme doit se contenter du minimum (tout au plus la moitié) de ce que gagne l'homme en héritage par exemple. (inégalité d'accès aux ressources et dans le traitement et rémunération du travail)
4. Lorsqu'un homme effectue une demi-journée de travail dans le champ de sa femme, celle-ci doit le payer par une journée de travail (la femme est une demi-active)			
5. La femme est toujours digne de pitié de la part des hommes			Inégalité dans les conditions de vie des deux sexes
	6. La femme est un enfant qui éprouve toujours plus d'attention		
7. La femme respectueuse de son époux aura le privilège de choisir sa place au paradis			La femme doit rester soumise dans la société. La notion de droit de la femme doit venir après sa soumission à l'homme à tout point de vue (inégalité de droits, de tous les droits)
8. C'est la femme qui donne la baraka à son enfant et cela ne peut être que lorsqu'elle respecte son époux			
9. l'homme qui a la meilleure épouse devance ses semblables dans la vie			

10. un homme bien soigné le doit à sa femme			
11. La femme méchante ou irrespectueuse de son mari ne peut jamais donner naissance à un bon fils			
12. Aimer la femme sans jamais lui faire confiance			La femme ne doit avoir aucune responsabilité dans la société (inégalité dans l'exercice des responsabilités socio-économiques et politiques)
13. Il a peur comme une femme			
	14. La parole de femme est toujours sans fondement		
	15. La femme est faite pour trahir		
16. Instruire une femme, c'est instruire toute une famille, un village, une nation			La place de la femme est primordiale dans la famille. Lorsqu'elle y joue bien son rôle, tout le monde en profite.
17. La barbe dit le jour ce que racontent les tresses la nuit		La femme exerce toujours une influence (positive ou négative) sur son conjoint	Elle est parfois indexée à tort (ce qui peut la priver de certains privilèges)
18. La femme peut toujours tout faire admettre à son mari (« Muso tè dèssè a cè la »)			

## **2.5. Stratégie de communication**

L'étude sur la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion de la femme nécessite, pour le Projet « Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre », une stratégie appropriée de communication en vue de trouver les voies de dialogue et de concertation avec ses différents partenaires. Nous tenons à mettre l'accent sur le fait qu'à ce stade de l'étude, proposer une stratégie de communication, revient à faire une esquisse qui ne prendra pas en compte tous les paramètres des différentes études commanditées par le Projet. Cette stratégie restera donc un plan d'orientation pour une stratégie de communication plus complète et mieux appropriée aux besoins du Projet qu'il conviendra d'élaborer avec les résultats des trois études à savoir : « Femme, Famille et Islam », « les rôles socio-économiques des Femmes au Mali », « la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes ».

Ainsi, dans l'état actuel des choses, nous axerons nos efforts sur certains groupes cibles dont un changement de comportement est souhaité. Ces groupes sont définis dans les termes de référence de l'étude, en annexe VIII. Il s'agit notamment des jeunes enfants (à partir 10 ans ), des adolescents (à partir de 14 ans) des étudiants (de 18 à 21ans) et des adultes. Pour chaque groupe, l'objectif visé est d'arriver à un changement de mentalités sur les représentations qu'ils se font de la femme et de la fille dans la société.

Les enquêtes ont mis à nu la mauvaise perception de ces groupes cibles sur la femme et la fille. Cette mauvaise perception est, sans conteste, le résultat de l'influence socio-culturelle dont ils sont sujets.

### **2.5.1. Le groupe jeunes enfants (à partir de 10 ans)**

Le groupe des jeunes enfants de 10 à 13 ans, constate généralement ce qui se passe dans son environnement familial et se laisse guider par ces habitudes et croyances de tous les jours. C'est ainsi que la meilleure manière d'agir sur la conscience des jeunes garçons de cet âge, c'est de s'atteler à un mieux-être de cet environnement par :

- un changement de comportement et d'attitudes des adultes vis-à-vis de la question ;
- une sélection des contes, chants, légendes et proverbes parlant de la condition de la femme et de la fille ;
- une amélioration des programmes d'enseignements scolaires par rapport à la question.

### **2.5.1. Le groupe des adolescents (à partir de 14 ans)**

A ce stade, nous mettrons privilégierons un certain nombre de points qui n'excluent pas ceux cités précédemment. Il s'agit ici de :

- une littérature ciblée sur le rôle et les conditions de la femme et de la fille ;
- une multiplication des rencontres de réflexion avec des camarades d'âge pour aider à canaliser les représentations qu'ils seront amenés à se faire de la femme et de la fille ;
- les médias (presse et audiovisuel) contribueront beaucoup à cet effort en améliorant le contenu de leur programme sur la question et en organisant souvent des débats qui peuvent retenir l'attention des adolescents ;
- les religieux par leur prêche et les hommes politiques, co-acteurs de la formation civique des jeunes, seront aussi mis à contribution pour améliorer les perceptions des adolescents ;

### **2.5.2. Les étudiants (de 18 à 21 ans)**

Pour le groupe des étudiants, une importance particulière sera accordée :

- aux conférences-débats que l'on multipliera sur la question au sein de leurs établissements de préférence ;
- aux contacts avec d'autres groupes d'étudiants, mêmes étrangers si nécessaire, pour des échanges fructueux sur les perceptions que l'on se fait de la femme et de la fille dans les d'autres sociétés ;
- à la multiplication des sujets de recherche sur la question pour leur permettre de mieux cerner la question et d'être confrontés à d'autres réalités ;
- enfin, l'influence positive de l'encadrement étudiantin ne fera pas défaut.

### **2.5.3. Le groupe des adultes**

Des comportements des adultes, dépendent ceux de tous les autres groupes définis plus haut. Toutes les actions ciblées seront déterminées par le groupe des adultes et ils restent les acteurs de leur mise en œuvre. C'est pourquoi, il est nécessaire d'agir d'abord et avant tout sur la conscience de ce groupe par :

- un changement général des mentalités ;
- une influence positive des médias et de la littérature populaire parlant de la femme et de la fille : contes, légendes, chansons, proverbes ;
- un accent particulier à mettre sur les préjugés et stéréotypes favorables à la femme ;
- une meilleure explication du fondement des pratiques qui sont a priori préjudiciables à l'épanouissement de la femme ;
- une contribution progressive à l'allègement de la pression sociale qui pèsent sur la femme (ce combat sera mené à bien si les femmes sont elles-mêmes entièrement acquises à la cause) ;
- une adhésion totale de la frange de population adultes est indispensable.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Sur la base de la présente étude et des réalités politico-juridiques, on peut dire que la problématique de la reconnaissance des droits des femmes reste très complexe dans une société en pleine mutation culturelle. On constate un processus à deux vitesses : d'un côté, la volonté politique qui se manifeste par la mise en place de cadre juridique et de l'autre côté, la société qui ne suit pas cette évolution, avec toutes ses valeurs et normes.

Cette situation est loin d'être anormale. L'intégration de nouvelles valeurs dans une société ne se fait jamais sans heurts ni difficultés car il s'agit de revoir des siècles de pratiques, de systèmes socio-psychologiques. La meilleure démarche est de commencer par la mise en place de normes et codes qui ne seront certes pas acceptés d'emblée, mais qui accompagneraient le processus de changement de mentalités. Il devient nécessaire pour avancer et affaiblir les résistances, de poser le problème en termes d'évolution incontournable et non en termes de valeurs. Une société ou une civilisation n'est pas plus valeureuse qu'une autre. L'évolution des sociétés, des réalités économiques demandent de voir la question sous un autre angle plus adapté et reflétant mieux la réalité des choses. Hier reconnue comme pilier de la pérennisation de l'âme de la société, aimée et adulée discrètement, aujourd'hui, elle a tout simplement besoin d'autres choses comme n'importe quel être qui évolue. Le problème se pose en ces termes et non en termes de remise en cause de son rôle traditionnel au profit de nouvelles valeurs. Il s'agit d'aller de l'avant, d'évoluer. La reconnaissance des droits de la femme est aujourd'hui une question d'éducation qui commence assez tôt chez les jeunes enfants, filles et garçons.

De la littérature orale à la littérature moderne écrite malienne, la représentation sociale de la femme reflète toujours celle de la société. En ce moment, elle s'améliore visiblement avec la littérature écrite comme à travers les média. Les média écrites, parlés et audiovisuels, toute la littérature moderne, qu'elle soit produite par les femmes comme par les hommes, s'inscrivent dans la logique de défense des droits sociaux et civils de la femme.

Les stéréotypes sont des étiquettes populaires résultant de généralisations ou extrapolations non justifiées et attribuées à un domaine ou à un groupe social ou socio-professionnel pour des besoins de prise de décision très souvent hâtives. Les stéréotypes peuvent être favorables

ou défavorables. Quant aux préjugés, ce sont des jugements a priori. Ils sont généralement défavorables. Ils trouvent leur fondement dans l'imagination populaire. Ils déterminent comme les stéréotypes les rapports entre les groupes, d'une part et, d'autre part, entre ces groupes et leur environnement social. Dans ces deux cas, les sociétés maliennes ont développé de nombreux stéréotypes et préjugés concernant la femme. Allant tous dans le sens de la conception des sociétés de la femme, au Mali, ces stéréotypes et préjugés tendent surtout à maintenir la femme dans son rôle de mère de famille. Ainsi, ils deviennent des handicaps pour la promotion des droits de la femme.

Au terme de l'étude, un certain nombre de recommandations s'imposent :

1. L'implication des Ministères de l'Education et de la Culture dans les combats que mène le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille pour un travail de fond dans l'éducation des enfants et pour un changement sûr des habitudes socio-culturelles des populations. Les résultats pourront être visés à long ou moyen termes.
2. La prise en compte des perceptions que les femmes elles-mêmes se font de leur promotion. Cela ne peut se faire que dans une étude ultérieure où on pourra s'intéresser à des groupes de femmes dont l'influence n'est plus à démontrer.
3. L'élaboration d'une stratégie globale de communication prenant en compte les résultats des trois études pour une meilleure orientation à imprimer au "Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du Genre".

# **ANNEXE I**

## **Plan de travail détaillé**

## Le plan de travail

Objectifs et Produits	Activités /sous Activités	Période	Durée	Lieu	Acteurs	
<p><b>1. Recueillir/connaitre les données psycho – sociologique sur l'image que les hommes ont des femmes dans la société</b></p> <p><b>Produit 1.</b> Les représentations / perceptions et comportements des hommes vis-à-vis des droits de la femmes sont connus</p> <p><b>Produit 2.</b> La connaissance des hommes des droits et devoirs de la femme malienne est évaluée</p> <p><b>Produit 3.</b> Les normes, valeurs et représentations faites des femmes dans la production littéraire en général sont connues</p> <p><b>Produit 4.</b> Les représentations et images de la femme véhiculée par les média sont connues.</p> <p><b>Produit 5.</b> Les stéréotypes et préjugés socio – culturels des droits et devoirs de la femme sont connus et présentés dans un document</p>	<p>1. Identification et analyse des perceptions, attitudes et comportements des hommes vis-à-vis des droits de la femme.</p> <p><b>1. Localisation et analyse de contenus des documents relatifs au sujet (constitution du Mali, document de missions du MPFEF, productions littéraires – romans, recueils de contes et de proverbes, légendes – études et recherches antérieures).</b></p> <p>2. Echantillonnage du groupe cible.</p> <p>3. Elaboration des outils de collecte des données et informations (grille d'analyse documentaire, questionnaire, guide d'entretien, guides d'animation de groupes focaux, grille de dépouillement et de mise en commun des résultats des enquêtes).</p> <p>4. Test des outils</p> <p>5. Réalisation des enquêtes sur le terrain (District de Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao)</p> <p>6. Dépouillement et analyse des résultats de l'enquête.</p>	<p>8 – 15 août 8 – 15 août</p> <p>16 – 23 août 24 – 26 août</p> <p>24/08 – 23/09 25/09 – 1<sup>er</sup>/10</p>	<p>8 jours</p> <p>8 jours 3 jours</p> <p>31 jours 7 jours</p>	Bamako et régions	Consultants, partenaires et enquêteurs	
	2. Diagnostic des connaissances des hommes des droits de la femme exprimés dans la constitution et dans les missions du MPFEF (Idem les sous activités indiquées pour l'activité N° 1)	8/08 – 1 <sup>er</sup> /10			Bamako et régions	Consultants et enquêteurs
	3. Identification et analyse des normes, valeurs et représentations faites de la femme dans la littérature masculine notamment.				Bamako et régions	Consultants et enquêteurs
	1. Exploitation (analyse de contenu) de la littérature masculine, contes, proverbes et légendes traitant des sujets de femmes	8/08 – 1 <sup>er</sup> /10				
	2. Entretiens avec des personnes ressources					
4. Identification et étude des représentations et images de la femme et de la fille véhiculées par les média				Bamako et régions	Consultants et enquêteurs	
7. Identification et analyse de contenu des émissions et publications sur la femme						
8. Entretiens avec des personnes ressources	8/08 – 1 <sup>er</sup> /10					

	<p>5. Présentation des stéréotypes et préjugés socio – culturels contre les droits des femmes</p> <p>1. Listing des stéréotypes et préjugés identifiés au cours des activités précédentes</p> <p>2. Elaboration de tableau d’analyse des stéréotypes et préjugés</p>	<p>2 – 5/10</p> <p>2 – 5/10</p>	4 jours	Bamako	consultants
<p><b>2. Contribuer au dialogue social sur les droits et devoirs de la femme en les faisant connaître au maximum de personnes.</b></p> <p><b>Produit 6.</b> Une stratégie de communication multimédia des droits et des devoirs de la femme est élaborée</p>	<p>6. Elaboration d’une stratégie de communication multimédia des droits et devoirs de la femme</p> <p>II. Elaboration d’un tableau de stratégie de communication sur les droits et devoirs de la femme</p>	6 – 12/10	7 jours	Bamako	consultants
	<p>7. Tenue d’un atelier de restitution et de validation des conclusions et recommandations de l’étude.</p> <p>II. Exposé de la méthodologie, du déroulement, des conclusions et des recommandations de l’étude</p> <p>III. Echanges sur les exposés</p> <p>IV. Recommandations et Validation des résultats de l’étude</p>	16/10	1 jour	Bamako	Consultants, services de suivi et d’appui de FAO et partenaires
	<p>Rédaction du rapport final sur les conclusions et recommandations de l’étude</p>	17 – 31/10	15 jours	Bamako	Consultants

<p><u>Produit 7.</u> Un atelier de restitution et de validation des conclusions et des recommandations de l'étude est tenu</p> <p>Produit 8. Un rapport des conclusions et recommandations de l'étude est publié</p> <p><u>Produit 9.</u> Les résultats de l'étude sont adaptés et diffusés par divers moyens médiatiques</p>	<p>Multiplication et diffusion des résultats de l'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparation de messages</li> <li>➤ Production, négociation de canaux et diffusion des messages</li> </ul>	1 <sup>er</sup> – 30/11	30 jours	Bamako et capitales régionales	Consultants et services d'appui de FAO
---	--	-------------------------	----------	--------------------------------	--

## **ANNEXE II**

**Echantillonnage des zones ou domaines socio-culturels**

## L'échantillonnage de l'étude

Au regard du caractère qualitatif des produits attendus et de l'exigence de leur représentativité, il a été procédé à un échantillonnage qualitatif de la zone d'intervention de l'étude. A cet effet, les caractéristiques des milieux de vie socio-économique et socio-culturel ont été déterminants dans le choix des zones des enquêtes. Le tableau suivant présente l'ensemble de la zone de l'enquête de terrain.

Région et District	Villes, Villages et Quartiers
Kayes	Ville de Kayes, Kabaté, Ségala et Médine
Koulikoro	Nionsonbougou, touréla, Dioïla et Siby
Sikasso	Ville de Sikasso, Fantèrèla et kadiolo
Ségou	Ville de ségou, Kalabougou, Sécoro et Banankoroni
Mopti	Commune de Mopti, Bandiagara, Djenné, Somadougou et Hombori
Gao	Ville de Gao
Bamako	<input type="checkbox"/> Commune I. (Banconi, Boukassoumbougou, Korofina) <input type="checkbox"/> Commune III. (Badialan, Koulouba et Bamako-coura) <input type="checkbox"/> Commune V. (Bakodjikoroni, Sabalibougou, et Badalabougou)

En considérant seulement les cas des villages, on peut constater l'effort de diversification socio-culturelle de la zone d'enquête. dans ces conditions, les ethnies essentiellement concernées sont : les Sarakolé, les Malinké dans différentes zones, les Khassonké, les Bambara dans différentes zones, les Peulh, les Dogon, les Bozo, les Sonrhäi et les Tamacheck.

# **ANNEXE III**

## **Outils de collecte d'information**

## QUESTIONNAIRE

*Dans le cadre de l'étude sur « la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes » qu'elle mène pour le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, l'ONG SABA vous remercie beaucoup et vous est profondément reconnaissante d'accepter de répondre aux questions suivantes. Vos opinions, ne vous engageant en rien sur aucun plan, seront strictement respectées et utilisées uniquement pour les objectifs de cette étude.*

### - IDENTIFICATION

1. Nom et Prénom :
2. Age :
3. Ethnie :
4. Quartier/village :                      Commune :                      Cercle :                      Région :
5. Religion :                      Musulmane ( )                      Chrétienne ( )                      Autre
6. Niveau d'instruction :                      Primaire ( )                      Secondaire ( )                      Supérieur ( )                      Alphabétisé ( )                      Coranique ( )  
Autre ( )
7. Profession :
8. Situation Matrimoniale :                      Célibataire ( )                      Marié ( )                      Nombre d'épouses ( )

### - REPRESENTATIONS DES HOMMES DE LA FEMME ET DE LA FILLE

- Selon vous existe – t – il des rôles spécifiques aux hommes et d'autres spécifiques aux femmes

Oui ( )                      Non ( )

\* Si oui, citez en trois (3) pour les hommes :

-  
-  
-

\* et trois (3) pour les femmes :

-  
-  
-

\* si non, pourquoi ?

- Existe – t – il des rôles des femmes que les hommes ne devraient pas jouer ?

Oui ( )                      Non ( )

Si oui, citez en au moins trois (3)

-  
-

-  
et pourquoi les hommes ne devraient – ils pas jouer ces rôles ?

11. Constatez – vous que les femmes jouent des rôles qui ne leur conviennent pas dans la société ?

Oui ( ) Non ( )

Si oui citez – en et dites pourquoi

12. Sur le lieu de travail existe – t – il, selon vous, des travaux pour femmes et des travaux pour hommes (y compris des postes de responsabilité) ?

Oui ( ) Non ( )

Pourquoi ?

13. Aimeriez-vous avoir comme chef une femme ?

Oui ( ) Non ( )

Pourquoi ?

14. Pensez – vous que les femmes peuvent contribuer au développement de la société ?

Oui ( ) Non ( )

Y a t – il des conditions à ces contributions ? Oui ( ) Non ( )

Si oui, quelles sont ces conditions ?

### - **CONNAISSANCES DES HOMMES DES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES**

Donnez trois (3) exemples de droits fondamentaux de la personne humaine où les hommes et les femmes sont égaux

-  
-  
-

16. Est – ce qu’il existe, selon vous, des droits des hommes et des droits des femmes ?

Oui ( ) Non ( )

17. Si oui, citez trois (3) droits de chacun :

droits des hommes :

-

-  
-  
droits des femmes :

-  
-  
-

18. Comment vous avez été informé de ces droits ?

- Si non, pourquoi ?
- Les hommes et les femmes jouissent – ils de la même manière des droits de la personne humaine ?  
Oui ( ) Non ( )

Si oui, donnez trois (3) cas d'égal exercice de ces droits au Mali

-  
-  
-

- Si non, (les femmes n'en jouissent pas autant que les hommes) dites les causes qui empêchent les femmes de jouir des droits de l'homme

- **STEREOTYPES ET PREJUGES SOCIO – CULTURELS CONTRE LES DROITS DES FEMMES.**

22. Quelles sont les qualités que vous appréciez le plus chez une personne humaine ?

23. Il y en a t – il que vous attribuez uniquement aux hommes et d'autres aux femmes ?

Oui ( ) Non ( )

Si oui, citez quelques unes pour chacun d'entre eux :

Hommes

Femmes

Si non, pourquoi ?

24. Selon vous quel est le plus grand bien que l'on puisse souhaiter à une femme et pourquoi ?

25. Quel est votre idéal d'épouse ?

26. La femme a-t-elle le droit de prendre la décision de divorcer ?

Oui ( )      Non ( )

Pourquoi ?

27. L'homme en a-t-il le droit ?

Oui ( )      Non ( )

Pourquoi ?

28. Quel regard portez-vous sur une femme célibataire ou divorcée ?

29. Qu'est-ce qui marche mieux aujourd'hui dans notre société grâce aux femmes ?

30. Et qu'est-ce qui ne va pas dans notre société à cause des femmes ?

## GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

*Dans le cadre de l'étude sur « la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes » qu'elle mène pour le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, l'ONG SABA vous remercie beaucoup et vous est profondément reconnaissante d'accepter de répondre aux questions suivantes. Vos opinions, ne vous engageant en rien sur aucun plan, seront strictement respectées et utilisées uniquement pour les objectifs de cette étude.*

- ❑ **S'agissant de la question des droits de la femme, on estime que le débat porte sur la reconnaissance aux femmes de tous les droits fondamentaux de l'être humain tels que stipulés dans la constitution du Mali. Qu'est ce que vous en pensez ?**

Comment caractérisez – vous l'évolution de la question des droits de la femme dans notre société ?

Positive ( ), pourquoi ?

Stagnant ( ), pourquoi ?

En régression ( ), pourquoi ?

A quoi attribué – vous la situation ? (plusieurs réponses possibles)

- Les représentations des hommes de la femme
- Le comportement des hommes
- Les actions des autorités
- La pression des partenaires extérieurs
- Le niveau de connaissance des hommes des droits des femmes


Dites les arguments qui soutiennent vos réponses.

### **3. Quels sont, selon vous, des stéréotypes et préjugés socio – culturels que l'on rencontre habituellement dans notre société à propos de la femme ?**

En quoi ces stéréotypes et préjugés peuvent – ils constituer des entraves à la promotion des droits de la femme ?

### **4. Pensez-vous qu'il y a une différence de perceptions des hommes la femme et de la fille selon l'âge ?    Oui ( ) Non ( )**

Si non, pourquoi ?

Si oui, comment

Les jeunes hommes (à partir 10 ans ) voient – ils habituellement la femme et la fille ?

Les adolescents (à partir de 14 ans) ?

Les étudiants (à partir de 18 – 21) ?

Les adultes ?

5. **Quelles sont quelques normes, valeurs et représentations relatives a la femme qui retiennent votre attention dans la production littéraire de notre société, (chanson, roman, contes, légendes et proverbes etc).**
6. **Comment la femme et la fille apparaissent – elles dans les productions de nos média (radio, télévision, presse écrite, clips musicaux ...)**
7. **Quels genres de messages et avec quels moyens peut on faire une bonne promotion des droits de la femme**



**GUIDE D'ANIMATION DE GROUPE FOCAL**  
**(jeunes hommes à partir 10 ans )**

Quartier/village de :

lieu de l'entretien :

Membres du groupe (Noms et prénoms, âges et classes fréquentées)

---

Dans la famille quels sont les travaux de :

**Maman**

**Papa**

Quels sont les travaux que vous devez faire à la maison ?

Et vos sœurs ?

Pourquoi ces différences ? (si des différences ont été exprimées)

En l'absence de toute autre aide(sœurs et bonnes), vous devez assister vos mères dans leurs travaux domestiques ? Pourquoi ?

Qu'est ce que vous demandez habituellement à :

**Maman**

**Papa**

Pourquoi ?

**GUIDE D'ANIMATION DE GROUPE FOCAL**  
**(adolescents à partir de 14 ans)**

Quartier/village de :

lieu de l'entretien :

Membres du groupe (Noms et prénoms, âges et classes fréquentées)

---

Quels sont les travaux de vos Mères que vous connaissez ?

Quels sont ceux de vos pères ?

De vos deux parents, qui vous devez aider dans ses travaux ? Pourquoi ?

Pères et Mères peuvent – ils inter – changer leurs travaux domestiques ? Pourquoi ?

Quels sont les commissions que vous faites habituellement pour votre Maman ?

Pourquoi ces commissions et non d'autres comme(citer des travaux attribués aux Mères et qui ne sont pas évoqués ici) ? Qui doit les faire alors et pourquoi ?

Qu'est – ce que vous attendez de vos :

**Mères**

**Pères**

**GUIDE D'ANIMATION DE GROUPE FOCAL**  
**(étudiants à partir de 18 – 21)**

Quartier :

lieu de l'entretien :

Membres du groupe (Nom et prénom, âge et classes fréquentées)

---

vous sentez – vous égaux à vos camarades filles ?

si oui pourquoi ?

si non, pourquoi ?

Avez – vous des groupes de travail avec vos camarades filles

Qu'est-ce qui vous a motivé dans votre cas ?

Quelles sont les qualités que vous appréciez chez vos camarades filles dans le travail

Quels sentiments éprouvez – vous lorsque vos camarades occupent des classements meilleurs aux vôtres ?

A quoi attribuez – vous généralement la réussite de vos camarades filles ?

le courage ( )

l'intelligence ( )

le charme ou la beauté ( )

la complaisance des Profs hommes ( )

la complicité des Profs femmes ( )

Commentez vos réponses :

**FICHE DE LECTURE N°**

<b>Bibliothèque :</b> <b>Titre :</b> <b>Références (auteur, année, édition, pages) :</b>	
<b>Thème :</b>	<b>Observations</b>

# **ANNEXE IV**

## **Liste des documents consultés**

AUTEURS	TITRES	DATES D'EDITION
Berthé DIALLO , Amidou BERTHE	Les femmes et la foresterie rurale	Lettre du réseau des arbres tropicaux pas de date
BORDA	La situation de la femme rurale et quelques mesures d'amélioration de sa position Socio – Economique (Etude dans l'arrondissement Centrale de Joyila au Mali)	Institut des Sciences Humaines, Bko 1980
CORREZE Annette	L'animation féminine à la CMDT	IRAM, PARIS, 1983, 46 pages
COULIBALY Chita	Contenu et Organisation de la Formation d'animatrices villageoises au centre saisonnier de sinakale	Fana, 1983, 24 pages
DIABATE Bernard	L'apport de la femme dans la vie et la gestion du ménage dans le district de Bamako	Maîtrise de philosophie ENSUP, bko 1987
DIAKITE Molobaly	La femme paysanne : Sa place dans l'économie rurale, arrondissement de wéléssébougou	ENSUP, Bko 1977
COULIBALY Pascal Baba	Une Société rurale Bambara à travers des chants de femmes (le chant introduit à la connaissance des institutions Sociales, des discours politique et idéologiques des drames sociaux et culturels, des révoltes, des déchirements et des résignations qui en naissent. 52 chants sont traduits)	IFAN, Dakar, 1990 103 pages
Colloque d'Abidjan	La civilisation de la femme dans la tradition Africaine	SAC, 1972
BOY	Les conditions juridiques et Sociales de la femmes au Mali	Université de Columbia USA, 1986
GAKOU Bassoumaïla	La famille naturelle au Mali	Mémoire de droit, Bko 1977
Kamafily DEMBELE	Organisation et Fonctionnement de la tutelle au Mali	Mémoire de droit, Bko 1977
HUGUES A...	Coutumes matrimoniales et législation française en pays Bambara	Mémoire En POM, 1952 - 1953
Hamidou Younoussa MAIGA	Le droit islamique et le mariage	Mémoire de droit, 1974
-	Institut de la femme Songhoï	Bulletin de l'IFAN, n°2, 1970
BALLO Yacouba	Etude psychosociale de l'apport de la situation de la femme rurale dans la production vivrière : cas du milieu Gana – Sénoufo de l'arrondissement de Kadiana	Maîtrise de psychopédagogie ENSUP, Bko 1987
FOFANA Aïcha	Mariage ou Copie (est un chassé – croisé entre les images qui défilent sur le téléviseur dans le studio de Diakité ..... pouvait – il penser un seul instant que par ce geste à son tour, il provoquerait un declic dans leur mémoire expose au premier plan les gestes, la beauté des visages, la richesse des toilettes....)	Jamana, Bamako 1994
Groupe de recherche des coutumes Dogon	Notes sur le mariage chez les dogon Dòmou	GRCD, Bandiagara 1985 JARA Mamadou
KONE Barthélemy et KONE Mamadou	Coiffures du Mali	Ed. Delcroisse, Boulogne, 1972
L'UNEAU René	Le Mariage coutumier dans la société Bambara : traditions du villages de béléko, Mali (le mariage Bambara dans le système général de parenté, son rituel, l'évolution du couple, l'évolution de la cellule familiale en régime poligamique)	Ecole pratique des hautes Etudes 1967
L'UNEAU René	Le chemin de la noce. La femme et le mariage dans la société rurale au Mali	Université de lille, 1975, 698 pages
L'UNEAU René	Chant de femmes au Mali	Lubeau ASCOT, Paris, 1981,

		175 pages
Molin siomone	La femme malienne, son présent, son passé, son avenir	
PUTMAN	La femme Songhoï : les traditions et les changements dans les mœurs	USAID, Bako 1978, 55 pages
KEITA Aoua	L'action des femmes est primordiale dans la construction de l'Afrique nouvelle	Nouvelle Afrique mars 1966
Secrétariat d'Etat à l'action Sociale et à la promotion des femmes	La vie d'Aoua KEITA racontée par elle-même. (Chronique d'une époque, témoignage d'une militante pour un hommage aux femmes)	Présence Africaine Paris, 1975
TURRITIN Jone	Aoua et le mouvement des femmes au Soudan Français	African Studies review, vol 36, 1993
Mandé Alpha DIARRA	La mère de l'Imam (guerre entre coépouses, règlements de comptes entre dignitaires politiques et religieux, scènes de barbarie, viols et mutilations rituelles, empoisonnement d'enfants le tout sur fond de violence d'Etat dans un régime où les dirigeants foulent aux pieds les principes qui fondent leur légitimité...)	Edition Jamana 1994
Bernadette KEITA	Le développement communautaire et la promotion féminine à l'opération riz – Ségou : cas de bougoura	CNCD, Bko, 1980, 69 pages
Rokiatou KEITA	Quel rôle la femme peut-elle jouer dans ce développement	Centre Djoliba 9 IV 1979
Fatoumata Yacuba CISSE	Rôle de la femme dans la production agricole en zone ODIPAC de Kati	IPR, 1983, 61 pages
Moussa BISSAN (Roman)	Un mariage de raison (Il évoque le portrait de la société malienne, de la famille en particulier polygamie, relations entre coépouses, demi-frères etc ...)	Ed Jamana 1 <sup>er</sup> trimestre 1996
Marie GRESILLON	Une si longue lettre de Mariama BA (une longue confidence à un appui d'enfance, la description des coutumes)	Edition Saint Paul 1986
Aminata MAIGA (une sénégalaise) (roman)	En votre nom et au Mien (c'est l'histoire d'une famille de la classe moyenne, confrontée aux problèmes d'éducation et de survie dans un monde en pleine mutation. La drogue, la prostitution, l'appât du gain facile et à la faveur du mariage arrangé entre awa GUEYE et l'ami de son père...)	Nouvelles Editions Abidjan 1989
CERPOD et l'AJM Mme BERTHE Aminata MALLE juge d'instruction au tribunal de 1 <sup>ère</sup> instance de Bamako. Mme Aïssata KONE	Séminaire National sur le thème : Femme et Travail La Femme au regard des droits de la personne, du citoyen et de l'homme  Le Rôle Social et la vision de la femme	Bamako 2 ou 4 Août 1900
Nations Unies New York	Les Femmes dans le monde en 1995 des chiffres et de Idées :	
Abdoulaye A. SAGARA	Légendes du Mali	Editions Jamana 185
Mme Adam Ba KONARE	Dictionnaire des Femmes célèbres	
Bocar CISSE	Contes et Légendes du Kourmina	Editions Jaman 1989
Alikaou DIARRA	Les Biramanichi de Mourdiah	
Ousmane Moussa DIARGANA	Chants traditionnels du pays soninké	Editons Harmattan 1990

# **ANNEXE V**

## **Grille des programmes**

□ **Radio libre Fréquence 3**

**Marché de Bolibana Bamako**

- Femme et développement : 3 fois par semaine : 13 H - 14 H
- N’Gwa Duman : 3 fois par semaine : 13 H - 14 H
- Ciwara Foli : Les matins : 7 H 30 - 10 H

□ **Radio Benkan**

- Jokolojo : De Mercredi à Dimanche 21 H minuit
- Sumu : Vendredi 21 H minuit
- Benkuman : Lundi au Mercredi 12 H – 13 H 30
- Jeudi Matin

□ **Radio libre Bamakan**

- Ani N’Gwa : Tous les jours à partir de midi
- CE siri jala : Les Mardis matin
- Sumu : Jeudi Matin

□ **Radio Kavira**

- Sokomadolo : Du Lundi au Vendredi de 6 H - 8 H
- Kayiramidi Du Lundi au Vendredi de : 10 H - 12 H
- N’Diya Fereba : Samedi : 23 H - 01 H du matin

□ **Radio Jekafo**

- Magazine de la femme : Jeudi 10 H – 11 H
- Sumu : Mardi 18 H 30 – 20 H

□ **Radio Klédu**

- Echos de femmes : Mercredi 16 H – 16 H 30
- Bamanakan jamukan : Tous les jours 10 H – 12 H
- Sigida bolo niniti : Lundi Mercredi 16 H – 16 H 30
- Sida lakari : Mardi 16 H – 17 H

**ORTM**

- Ninsodia baaro : Lundi – Mardi – Mercredi 10 H 05 – 11 H 30
- Culture et développement : Lundi 22 H 45 – 23 H 30
- Kofile Kene : Jeudi 10 H 05 – 11 H 30
- Fréquence jeunes : Samedi 10 H – 11 H
- Magazine femme et développement Mercredi 21 H – 21 H 30

**RADIO GUINTAN « LA VOIX DES FEMMES »**

<b>Horaire</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
6h-12h	Ani Sugu 11h-11h 30 femme et planing familial	Parole aux femmes 10h11h Tonsigui- kènè	Ani Sugu Femme et santé MST Sida	Sumun kènè Femme et vie de la cité
12h30-13h		Décentralisation		Les Echos de la justice

# **ANNEXE VI**

**Présentation des membres du groupe d'étude**

**1. Mme TOURE Kadiatou : Sociologue**

**COORDINATRICE ADJOINTE** de la Cellule de Coordination du Programme d'Appui à la Politique Culturelle du Mali/Ministère de la Culture

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** : 11 ans d'expérience dans le domaine de la sociologie et des études de projets culturels (1989 - 2001)

**2. M. Mamadou CAMARA : Sociologue**

**Secrétaire Permanent** de Solidarité pour l'Autopromotion à la Base (SABA) chargé de l'administration, la coordination et le suivi des activités de l'ONG.

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** : 15 ans d'expérience dans le domaine de la sociologie, l'animation, la gestion de projets, l'évaluation de projets de développement et les études socio-culturelles.

**3. Mme HAÏDARA Elisabeth Stéphanie CONDE : Psycho-Sociologue, Spécialiste de la Communication pour le Développement**

**Directrice Générale Adjointe** du Centre Multimédia de Communication pour le Développement - CESP

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** : 12 ans d'expérience dans le domaine de la psychosociologie et de la communication pour le développement, élaboration de stratégie de communication, élaboration de messages de sensibilisation et matériel IEC.

**4. M. Amadou Bèïdy HAÏDARA : Juriste/Journaliste**

**Co-fondateur** du journal "l'Indépendant"

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** : 12 ans d'exercice de la profession de juriste et de journaliste (conseiller juridique et conseiller à la communication), direction de journaux comme le "Républicain" et "l'indépendant".

# **ANNEXE VII**

**Fiche de dépouillement**

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Milieu de vie. Total enquêtés 318	
		Milieu urbain 188 enquêtés	Milieu rural 130 enquêtés
<b>I. Connaissance des hommes des droits fondamentaux de la femme</b>	Les droits des femmes connus des hommes	. Droit au travail, à la santé, à l'instruction, devant la justice, au vote, à la procréation, à un logement, à l'information, à la liberté d'opinion et à l'information., à la liberté d'opinion et à l'information	Droit au vote, à la liberté d'opinion politique, droit à l'instruction, à la santé et droit d'association
	Les droits spécifiques attribués aux hommes	Droit à la polygamie, à la paternité et d'être chef de famille	Droit à la polygamie, à la paternité et d'être chef de famille
	Les droits spécifiques attribués aux femmes	Etre prise en charge, logée. Droit à la dot.	Etre nourrie, logée, soignée même traditionnellement par l'homme, droit à la dot
	Il n'y a pas de droits spécifiques à un sexe parce que	Non prévu par la constitution	La loi nationale s'applique sur toute l'étendue du territoire
	Les hommes ont connu les droits des femmes par le canal de :	Par les mass media, la constitution, à l'école, dans les causeries et les expériences vécues.	Les expériences personnelles, au tribunal, dans des émissions à la radio, à la gendarmerie.
	Les hommes et les femmes jouissent également des mêmes droits	Droit à l'instruction, droit à l'information, à la liberté d'opinion, droit d'aller et de venir, liberté de choix du conjoint, droit au travail, droit à la santé, au vote et au logement	Droit au vote, d'association, droit à l'instruction, aux soins médicaux (vaccination par exemple)
	Les femmes ne jouissent pas également des mêmes droits que les hommes parce que :	La religion, la suprématie du sexe masculin, le mariage, la non mobilisation des femmes, l'auto-exclusion des femmes elles-mêmes	L'analphabétisme, l'ignorance des droits, le poids de la tradition, des coutumes et de la religion.
	Le nombre d'hommes enquêtés, selon le facteur, connaissent les droits des femmes	8 enquêtés sur 188 reconnaissent aux femmes des droits spécifiques dans les grandes villes où se sont déroulées les enquêtes.	3 enquêtés sur 130 trouvent que la femme a un droit, comme annoncé plus haut dans les villages qui ont fait l'objet des enquêtes.

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème	Facteur : Milieu de vie		
	Milieu urbain	Milieu rural	
<b>II. représentation des hommes de la femme et de la fille</b>	Rôles spécifiques aux hommes	Chef de famille, chargé des dépenses de la famille, décideur, représentant de la famille à l'extérieur, protecteur de la femme et des enfants. Rôle de constructeur d'un toit pour la famille.	Chef de famille, paiement des impôts, décideur en famille, garant de l'image même de la famille, garant des traditions dans la famille
	Rôles spécifiques aux femmes	Travaux ménagers, surveillance des enfants et gérante des biens de la famille? Appui moral à l'homme et souvent appui matériel.	Travaux ménagers, production de beurre de karité, initiation des filles aux règles coutumières, surveillance des enfants, prise en charge des frais de condiments, exciseuses.
	Pas de rôles spécifiques, parce que :	Dû à l'influence de l'école, changement des mentalités masculines et aussi l'influence des media.	L'évolution de la société, l'influence de l'école l'enclavement des villages
	Rôles des femmes non appropriés aux hommes, parce que :	Faire la cuisine, initiation des filles aux règles coutumières (semaine nuptiale du mariage par exemple)	Faire la cuisine, balayer, faire la lessive, piler, assurer la corvée de l'eau, tresser les autres femmes et/ou filles
	Les femmes ne devraient pas faire	L'imam, l'immolation des animaux, le chef de quartier, le chef de famille, l'enterrement des morts	L'imam, la chefferie coutumière, le berger, la chasse, l'immolation des animaux, le chef de famille, l'enterrement des morts
	Parce que :	Contraire aux instructions du coran. Faiblesse de caractère de la femme, trop émotive. Usurpation du pouvoir masculin quand elle se fait chef de famille.	Contraire aux coutumes et traditions, à la religion musulmane, lié aussi au statut de la femme, perd facilement son respect et est vite condamnée par la société.
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux hommes	Les manutentions, puisatier, curage des caniveaux, gardiennage. Travaux nocturnes, chef de chantier. Monter sur un poteau électrique, faire le boucher	Le berger, le forgeron, le puisatier, la construction des cases, la circoncision, la manipulation des pesticides et le traitement phytosanitaire.
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux femmes	Fabrication de l'encens, hôtesse d'accueil, sage-femme, monitrice de jardins d'enfants	Exciseuse, accoucheuse, potière, vendeuse de lait, teinturière traditionnelle, productrice d'hydromel, de beurre de karité, d'huile de palme et de potasse
	Parce que	Lié surtout à la mentalité masculine, au tempérament doux de la femme et le poids de la tradition et de la religion	Considérés comme travaux secondaires propres aux femmes, travaux moins pénibles pour les femmes.
	La femme peut devenir chef, parce que	Elle a été à l'école, changement des mentalités, la propre capacité de la femme, l'aspect genre	Parce que c'est la volonté divine, elles sont plus sensibles que les hommes. Parce qu'elles ont été à l'école et surtout dans les grandes villes
La femme contribue au développement de la société aux conditions de :	Accentuer la scolarisation des filles, l'alphabétisation des femmes. Que les femmes s'impliquent dans le processus de développement, qu'elles aient confiance en elles-mêmes, qu'elles se regroupent en association, qu'elles soient appuyées et soutenues par les hommes, qu'elles se montrent plus compétitives, au même titre que les hommes	Que les hommes les bénissent, qu'elles soient soutenues matériellement, qu'elles soient alphabétisées, qu'elles travaillent dans leur domaine de femmes, qu'elles aient un appui dans tous les sens, de la part des ONG et des Projets de développement	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème	Facteur : Milieu de vie		
		Milieu urbain	Milieu rural
<b>III. Stéréotypes et préjugés socio-culturels contre les droits des femmes</b>	Les qualités appréciées chez la personne humaine	Etre croyante, fidèle, honnête, prudente, avoir une conscience professionnelle, de la détermination, de l'intelligence et être intègre.	Le courage, la bravoure, le respect de l'autre, de la parole donnée, le sens de l'honneur et de la dignité, la persévérance, le sens du partage, la solidarité, l'hospitalité.
	Les qualités spécifiques appréciées chez la femme	La fidélité, l'épanouissement socio-économique, une bonne croyante, une femme respectueuse, soumise, obéissante des valeurs sociales	La soumission, la résignation, l'entraide, le sens de la cohabitation, la sociabilité, la consolidation des liens de parenté et de fraternité
	Les qualités spécifiques appréciées chez l'homme	Le sens de la responsabilité, l'honnêteté, l'intégrité, la conscience professionnelle, l'ouverture d'esprit, la modestie, un esprit d'équipe dans le travail	Le courage, la persévérance, la bravoure, l'entraide, la sociabilité, la modestie, le dévouement.
	Il n y a pas de qualités spécifiques à un sexe, parce que	L'homme est esclave de son milieu socio-professionnel et économique	Les qualités sont relatives à l'éducation de la personne homme ou femme
	Le bon souhait que l'on doit faire à une femme :	Elévation du taux de scolarité des filles, l'épanouissement socio-économique, la santé de la mère et de l'enfant, le respect de la dignité de la femme mariée	Le mariage, les enfants, la patience, l'endurance, la résignation, l'accès à l'eau potable, la santé de la mère et de l'enfant.
	L'épouse idéale c'est :	Fidèle, instruite, respectueuse, qui a le sens du partage, qui de la bonne foi, compréhensive, bonne cohabitation avec ses co-épouses, aimable, persévérante, discrète.	Issue d'une bonne famille, discrète, soumise, résignée, respectueuse courageuse.
	La femme ne doit pas décider du divorce parce que :	Conséquences néfastes pour les deux conjoints et pour les enfants. Ternit l'image même de la femme à cause de la fuite.	Contraire aux coutumes et traditions. Cette décision doit venir de ses parents ou du mari. Conséquences néfastes pour l'avenir des enfants.
	La femme comme l'homme en a le droit parce que :	Parce que c'est autorisé par le code du mariage. Aussi, en cas d'incompatibilité d'humeur, de non respect mutuel et de violation des clauses du mariage.	Parce que concernés tous les deux par les clauses du mariage et après une concertation de deux familles
	La femme célibataire ou divorcée est :	Plus ou moins compréhensive, exposée à la prostitution.	Mal perçue par la société, victime de préjugés négatifs, exposée à la prostitution
Ce qui marche mieux dans notre société grâce aux femmes	Tontines hebdomadaires, planning familial, promotion féminine, micro-crédit, commerce informel	Associations féminines, maraîchage, poterie, micro-crédit, renforcement des liens de fraternité et de parenté, entraide sociale	

	Ce qui marche moins dans notre à cause des femmes	La cherté de la dot qui décourage les prétendants au mariage, les dépenses exorbitantes, l'influence négative des femmes sur la gestion financière de l'homme. Conséquences : la prison pour l'homme. La remise en cause de nos valeurs culturelles et religieuses par le mauvais comportement vestimentaire des filles, la prostitution, l'adultère, la dépigmentation	La rupture abusive des fiançailles à cause de l'exode vers les grandes ville, le non respect de plus en plus accentué des maris, le vagabondage sexuel des femmes (même mariées) pendant les jours de foire, l'implication des femmes dans les prises de décision du mariage de la fille, les divorces multiples à cause de l'avidité de l'amour de certaines femmes pour l'argent.
--	---	---	---

## STATISTIQUES DE

## L'ENQUETE

<b>MILIEU URBAIN = 188</b>			<b>MILIEU RURAL =130</b>		
<b>Droits de femmes</b>	<b>Rôles de femmes</b>	<b>Femme comme chef</b>	<b>Droits de femmes</b>	<b>Rôles de femmes</b>	<b>Femme comme chef</b>
<b>47, soit 25% expriment que les femmes et les hommes ont les mêmes droits et devoirs selon la constitution</b>	<b>142, soit 75,53 croient que les hommes et les femmes ont des rôles spécifiques ans la société conformément à leur genre</b>	<b>71, soit 37,76 hommes n'aiment pas avoir de femme pour chef.</b>	<b>27, soit 20,76% expriment que les femmes et les hommes ont les mêmes droits et devoirs selon la constitution</b>	<b>102, soit 78,46 croient que les hommes et les femmes ont des rôles spécifiques ans la société conformément à leur genre</b>	<b>70, soit 53,84 hommes n'aiment pas avoir de femme pour chef.</b>
<b>14, soit 7,44 pensent que les hommes et les femmes ont chacun des droits spécifiques</b>	<b>46, soit 24,47 hommes pensent que les hommes et les femmes n'ont pas de différence de rôles dans la société actuelle</b>	<b>99, soit 52,66 acceptent que la femme soit chef</b>	<b>12, soit 9,23 pensent que les hommes et les femmes ont chacun des droits spécifiques</b>	<b>28, soit 21,56 hommes pensent que les hommes et les femmes n'ont pas de différence de rôles dans la société actuelle</b>	<b>49, soit 37,69 acceptent que la femme soit chef</b>
<b>127, soit 67,56 croient que c'est l'évolution de la société qui a donné les droits aux hommes et aux femmes</b>		<b>18, soit 9,58 sont indifférents au genre du chef.</b>	<b>91, soit 70,01 croient que c'est l'évolution de la société qui a donné les droits aux hommes et aux femmes</b>		<b>11, soit 8,47 sont indifférents au genre du chef.</b>
<b>59,11% sur les 318 (l'ensemble)</b>	<b>59,11% sur les 318 (l'ensemble)</b>	<b>59,11% sur les 318 (l'ensemble)</b>	<b>40,89% sur les 318 (l'ensemble)</b>	<b>40,89% sur les 318 (l'ensemble)</b>	<b>40,89% sur les 318 (l'ensemble)</b>

# FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Ethnie = 318 enquêtés							
		Bambara = 75	Malinké 41	Peulh =41	Kassonké 7	Sénofo 11	Sonrhaï 39	Sarakolé 28	Dogon 30
<b>I. Connaissance des hommes des droits fondamentaux de la femme</b>	Les droits des femmes connus des hommes	Droit à la santé Droit au vote Liberté d'aller et de venir	Droit à la vie, liberté d'aller et de venir, liberté d'opinion	Liberté de religion, égalité devant la justice	Droit à un logement, droit à la santé, droit de divorcer	Protection, instruction, travail	Santé, éducation, instruction, droit au divorce	Droit au vote, aux congés, au logement	Liberté de conscience, égalité devant la politique, droit à la vie
	Les droits spécifiques attribués aux hommes	Etre chef de famille, la polygamie, droit de paternité	Chef de famille, polygamie	Droit de diriger, pouvoir de décision en famille			Chef de famille		Polygamie, décideur de la famille
	Les droits spécifiques attribués aux femmes		Prise en charge Etre bien traitée par le mari	Droit d'être prise en charge, droit d'être logée			Droit à la dot		Prise en charge par l'homme
	Il n'y a pas de droits spécifiques à un sexe parce que	Egalité des deux sexes dans le contexte juridico social	Egalité de tous en droit sans distinction de race, de sexe, de religion ou d'ethnie	Ils jouissent des mêmes droits et des mêmes libertés	Egalité devant la loi. Ce sont tous des humains	Cela n'existe pas	Il n'y a pas de droit masculin ou féminin. Ce sont des droits pour deux	Droit communs pour tout le monde, pas de différence	Logiquement cela ne doit pas exister si ce n'est à cause des hommes eux mêmes
	Les hommes ont connu les droits des femmes par le canal de :	media, récit de la vie quotidienne par les amis ou les fréquentations	Exemples quotidiens, école, livres, causeries	Vécu quotidien, media, expériences personnelles			La religion, le code du mariage		Expériences quotidiennes, media, code du mariage
	Les hommes et les femmes jouissent également des mêmes droits	Droit au vote, droit à la santé, droit devant la justice	Instruction, soins de santé et à l'exercice d'une profession	Religion, justice, instruction, politique	Instruction, santé, sécurité, travail, droit de vote	Santé, vote, travail, scolarisation, mariage	Droits à l'instruction, au travail, à la liberté d'expression, au commerce	Droit au repos, culte religieux, droit devant la justice mais dans les textes seulement	Droit devant la politique, instruction, avantages professionnels
	Les femmes ne jouissent pas également des mêmes droits que les hommes parce que :	Moins performantes, paresse féminine, occupations conjuga-les, non motivées	Méconnaissance des droits par les femmes, Analphabétisme des femmes	Victimes des considérations biologiques, exclusion faites par les hommes souvent	Suprématie de l'homme, pression sociale	Peur masculine devant les femmes, plus d'hommes instruits que de femmes	Coutumes et mœurs, obligations du mariage, divergence de mentalités	Jalousie des hommes, l'analphabétisme dans la majorité	Discrimination sexuelle, suprématie de l'homme, leur faible taux de formation
	Le nombre d'hommes enquêtés, selon le facteur, connaissent les droits des femmes		2 cas sur 41 enquêtés parlent des droits spécifiques des femmes	2 cas sur 41 évoquent les droits spécifiques aux femmes			1 seul enquêté sur 39 reconnaît un droit pour la femme		1 cas sur 30 reconnaît pour la femme le droit d'être prise en charge par l'homme

# FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Ethnie							
		Bambara	Malinké	Peulh	Kassonké	Sénofo	Sonrhai	Sarakolé	Dogon
<b>II. représentation des hommes de la femme et de la fille</b>	Rôles spécifiques aux hommes	Fondateur du foyer, décideur	Protecteur de la famille, prise en charge, éducation des enfants	Décideur, chef de famille, prise en charge de la femme et des enfants	Emigration, construction d'un toit pour la famille, espacement des naissances (PF)	Prise en charge, assurer les devoirs conjugaux, éduquer les enfants	Prise en charge, protection de la famille, chef religieux	Emigration à l'extérieur du pays, chef de famille, prise en charge	Chef de famille, prise en charge de la famille, préparer l'avenir des enfants
	Rôles spécifiques aux femmes	Ménage, entretien de la famille, éducation des enfants	Surveillance de la maison, travaux ménagers cohésion sociale	Gestionnaire, gardienne de la famille, parures féminines	Aider le mari, travaux ménagers, éducation des enfants	Gérante du ménage travaux ménagers, aider le mari	Travaux ménagers, gestion du ménage, gardienne de la famille	Entretien des enfants, conseillère du mari, ménagère	Travaux conjugaux surveillance des enfants, transport d'eau
	Pas de rôles spécifiques, parce que :	Complémentaire, égalité des deux sexes	Evolution de la société, école (instruction)	Les 2 jouent les mêmes rôles pour des raisons différentes	Complémentarité des deux	Les femmes se montrent capables pour certains rôles	Rôles communs, égalité des deux sexes	Histoire d'émancipation, évolution des mentalités	Changement des mentalités (question genre)
	Rôles des femmes non appropriés aux hommes, parce que :	Mieux indiquées pour elles, coutumes et traditions, dynamisme des hommes	Destinés aux femmes, dispositions biologiques, traditions	Educations des enfants, travaux ménagers, dynamisme des hommes	Travaux ménagers, surveillance des enfants	Sage-femme, matrone, gynécologie, travaux ménagers	Vannerie, tissage, filature	Travaux domestiques destinés aux femmes par la société	Travaux ménagers car les femmes elles-mêmes ne laissent pas les hommes faire cela
	Les femmes ne devraient pas faire	Chef de famille, décideur, prise en charge de la famille	Prise de décision, travaux de nuit, gardiennage	Berger, labour, prise en charge de la famille	Ingérence dans les problèmes de la famille, assurer soi-même sa prise en charge	Sports masculins, port de l'uniforme, politique	Postes de responsabilité, serveuse, prise en charge du ménage	Gouverner la famille, prise en charge de la famille comportements réservés à l'homme	Gestion foncière, chef coutumier, services publics
	Parce que :	Ces rôles sont des rôles d'hommes	Mariage, influence de l'islam, tradition	Coutumes, religion, code du mariage	L'homme lui est indispensable, culture	Contraire à leur statut, inaptitude physique	Contraires aux coutumes, aux mœurs et à la religion	Non conforme à la tradition, exposition à la tentation	Conservation des traditions
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux hommes	Travaux physiques (bûcheron, manutention, forgeron) Postes de responsabilité	Laborantin, poste de décision, commerce avec voyage hors du pays	Traire les animaux, berger, manutention, faire la politique	-	Sports trop physiques chauffeur travail dans l'armée	Postes de responsabilité, travaux durs	Aller en migration, labour, prise en charge de la famille	Confection de briques, chef coutumier, gestion foncière
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux femmes	Travaux ménagers, travaux moins pénibles	Travaux subalternes, employé de bureau, travaux ménagers	Vente de lait, poterie, travaux ménagers	Travaux ménagers, vente de légumes au marché	Travaux ménagers, conseils au mari, accoucher	Travaux ménagers, confection des nattes, éventails.	Gardiennage de la maison, faire le ménage, secrétariat	Recherche de bois de chauffe, préparation de vin traditionnel
	Parce que	Aptitude physique, culture, mentalité même des femmes	Répartition sociale du travail, elles sont moins efficaces	Tradition, coutume et habitudes sociales	Rôles réservés aux femmes par la société	Spécifique aux femmes, habitudes sociales	Conformes à la tradition, ces travaux sont trop mesquins pour les hommes	Conforme à sa mentalité de femme physiquement faible	Influence et conservation des coutumes et traditions
	La femme peut devenir chef, parce que	Sociabilité, niveau d'instruction, gestionnaire	Instruite, plus intelligente, a peur du détournement des fonds	Tolérante, sensible, et compétente	Le mérite et souvent la compétence	Capacité intellectuelle, respecte la loi et les règlements	Compétente, instruite, mérite	Si on la laisse faire, sa bonne gestion, son sens de la responsabilité	Honnêteté, bonne Gestionnaire, plus compréhensive

	La femme contribue au développement de la société aux conditions de :	Relever leur taux de scolarité, que les hommes les laissent faire, qu'elles solidarisent avec leurs époux	Ecole, aidée par les maris, respectueuse, courageuse	Qu'elle s'occupe de sa famille, changement de sa mentalité	Sa propre conscience, son courage, la permission des hommes	Qu'elle soit dans le bureau, dynamique, endurante, s'intéresse à la vie de la nation et reste à sa place de femme	Encouragée par les hommes, volonté, instruite, ayant des initiatives, dans tous les cas il faut qu'elles travaillent avec les hommes	En les responsabilisant, en les guidant, qu'elles se donnent à fond, soient sérieuses pour ce qu'on leur demande de faire	Se débarrasser de leur complexe d'infériorité, instruites, se regroupent en association et s'organisent
--	---	---	--	--	---	---	--	---	---

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Ethnie							
		Bambara	Malinké	Peulh	Kassonké	Sénofo	Sonrhäï	Sarakolé	Dogon
<b>III. Stéréotypes et préjugés socio-culturels contre les droits des femmes</b>	Les qualités appréciées chez la personne humaine	Respect, courage, patriotisme, civisme, solidarité	Dignité, amour du prochain, assiduité	Gentillesse, patience, sincérité	Croyant, religieux, sociable, respectueux, digne	Dignité, vérité, courtoisie	Bonté, largesse, tolérance, accueil	La foi en Dieu, la pitié, la solidarité	Discrétion, confiance, respecter parents
	Les qualités spécifiques appréciées chez la femme	Honnêteté, bonté	Fidélité, solidarité, soumission	Franchise, respect des autres, fidélité	Bonne toilette, bonne conduite, fidélité	Sensibilité, sincérité, sociabilité	Fidélité, bonté	Soumission, abstinence sexuelle en l'absence du mari	Douceur, patience, compréhension
	Les qualités spécifiques appréciées chez l'homme	Déterminisme, courage, sens de la responsabilité	Courage	Sens de la responsabilité, gentillesse	Toutes les qualités possibles chez un homme	-	Amour de la vérité, respect des autres	Persévérance, courage	Endurance physique/morale, combativité
	Il n y a pas de qualités spécifiques à un sexe Parce que	Pas de différence entre les deux sexes	Ce sont des caractères propres à la nature humaine	Ils doivent avoir les mêmes qualités	Egalité entre les deux sexes	Qualités valables pour les deux sexes	Mêmes qualités pour les deux sexes	Ce sont tous deux des humains	Mêmes qualités et défauts pour les deux
	Le bon souhait que l'on doit faire à une femme :	Réussite économique-sociale, mariage et/ou enfant, bonne entente avec le mari	Comblée de bonheur, au moins un enfant, instruction	Un bon mari et des enfants, quiétude et tranquillité	Santé, mariage, un enfant au moins	Fidélité, formation scientifique des filles	Mariage, enfants, fidélité dans le mariage	Le mariage et les enfants, la sagesse, la stabilité	Etre issu d'une bonne famille, santé, enfant
	L'épouse idéale c'est :	Bonne gestionnaire des biens du mari, respectueuse, attentive, bonne moralité	Instruite, sage, respectueuse	Patiente et porte bonheur, bonne moralité	Respectueuse, fidèle, belle	Bonne ménagère, fidèle, discrète, compréhensive	Fidèle, tolérante et non intéressée	Soumise, croyante, sociable, dévouée	Bonne moralité, résignée, fidèle, responsable
	La femme ne doit pas décider du divorce parce que :	C'est l'homme qui décide, la femme doit écouter les conseils	Question tabou pour les femmes, conséquences néfastes pour les enfants	Contraire à son éthique de femme, elle ne peut et ne doit rien décider toute seule	Pour ne pas devenir célibataire, mauvaise conséquence pour elle-même	Conséquences graves pour la société	Contraire aux coutumes et mœurs, regrettable pour tout le monde	Le divorce conduit la femme souvent à la prostitution car elle est déçue	Ce sont les pa-rents qui déci-dent, la femme doit toujours se soumettre
	La femme comme l'homme en a le droit parce que :	Autorisé par la religion, un droit commun aux 2 sexes	C'est un droit pour la femme que pour l'homme	Si cela se justifie, il n y a pas d'inconvénients	Si les clauses ne sont pas respectées	Ce sont les deux acteurs essentiels du mariage	Incompatibilité, ils ont les mêmes droits	La loi leur accorde cette faveur	Même droit de divorce
	La femme célibataire ou divorcée est :	N'est pas respectée, souvent condamnée, exposée à l'adultère	Mal acceptée par la société	Suscite de la pitié, doit tout faire pour se marier	Détestée, mal perçue	Ne bénéficie d'aucun respect ni de pitié	Jugée de mœurs légères	Potentielle prostituée, condamnée	Une honte et une humiliation pour sa famille, mal perçue
	Ce qui marche mieux dans notre société grâce aux femmes	Associations féminines, confréries religieuses féminines	Commerce informel, pharmacie par terre	vente de tissu, soutien moral et quelque fois matériel au mari	Solidarité entre elles mêmes, participation au développement	L'éducation des filles, les contraceptifs	Associations féminines, participation au développement	Foires hebdomadaires, teintures traditionnelles	L'entraide, le commerce informel
Ce qui marche moins dans notre à cause des femmes	Divorce, fille-mère, mauvaise conduite vestimentaire, dépenses grandioses et de prestige	Rareté des mariages, abandon de domicile conjugal, dépravation des mœurs de notre société	Extravagance aux cérémonies, rupture fiançailles, divorce, abus des aide-ménagères, débauche, infidélité, enfants naturels	Rareté de mariage, mésentente entre coépouse, mauvaise conduite des filles	La déperdition scolaire, le Sida, les MST, les grossesses précoces	Le vagabondage sexuel des filles, le désordre social et économique actuel du pays	Tenues indécentes, adultère, inceste, scolarisation des filles qui les conduit au refus du mari choisi pour elles	Problèmes dans les mariages, non respect des coutumes et autres bêtises, la femme c'est Satan en per sonne	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Age				
		20-29 ans : 61	30-39 ans : 104	40-49 ans : 85	50 - 59 ans : 35	60 ans et plus :33
<b>I. Connaissance des hommes des droits fondamentaux de la femme</b>	Les droits des femmes connus des hommes	Les droits fondamentaux de la personne humaine	Droit à l'instruction, au travail, à la santé, au vote, à la liberté d'aller et de venir	Droit à l'information, à la liberté d'expression, à la santé	Droit à la liberté, à la vie, à la dignité, au respect, au vote	Droit au travail, à l'instruction, à la justice, à la santé
	Les droits spécifiques attribués aux hommes	Chef de famille Polygamie	Le droit d'être chef de famille, le droit d'être polygame	Etre chef de famille, être polygame	Le pouvoir de décision dans la famille	Chef de famille, pouvoir de décision
	Les droits spécifiques attribués aux femmes	Protection et prise en charge pour les femmes mariées	Etre prise en charge, droit d'être protégée par l'homme	La protection, la prise en charge de la femme mariée	Sa prise en charge, sa protection	La prise en charge
	Il n'y a pas de droits spécifiques à un sexe parce que	Egalité juridique des deux sexes	Egalité juridique des deux sexes	Egalité des hommes en droits et devoirs	Il y'a universalité des droits	Il n'y a qu'un seul droit attribuable aux deux sexes au Mali
	Les hommes ont connu les droits des femmes par le canal de :	Media, pratiques sociales	Causeries, expériences personnelles	L'école, les media, les fréquentations, la constitution	L'enseignement des personnes âgées, les exemples quotidiens	Les expériences personnelles
	Les hommes et les femmes jouissent également des mêmes droits	Mêmes droits fondamentaux de la personne humaine	Droit au travail, au logement, d'aller et de venir, droit à la formation	Droit à la dignité, à la liberté, à la vie, à la sécurité	Droit à l'instruction, à la richesse, au logement, à la procréation	Droit au travail, à la liberté, à l'instruction, à la liberté de culte religieux
	Les femmes ne jouissent pas également des mêmes droits que les hommes parce que :	Coutumes et religions sont des obstacles, analphabétisme, mariage, complexe d'infériorité des femmes	Les coutumes et la religion s'y opposent, l'analphabétisme des femmes et leur complexe d'infériorité	La négligence des hommes, la marginalisation des femmes par certains hommes, la réticence de certains milieux traditionnels	La démission des femmes, le faible taux de scolarisation des filles	Le mariage, la tradition, l'analphabétisme
	Le nombre d'hommes enquêtés, selon le facteur, connaissent les droits des femmes	1 sur 61, pour les autres c'est par rapport aux droits de la personne humaine	4 sur 104 reconnaissent aux femmes certains droits	2 sur 85 reconnaissent les droits des femmes	2 sur 35 reconnaissent les droits des femmes	2 sur 33 reconnaissent les droits des femmes

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Age				
		20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
<b>II. représentation des hommes de la femme et de la fille</b>	Rôles spécifiques aux hommes	Assurer les dépenses, gérer la famille, acteur du développement	Diriger la famille, prise en charge, assurer la sécurité familiale	Représentant de la famille, preneur en charge et protecteur de la famille	Chef de famille, prise en charge, socialisation des enfants	Prise en charge de la famille, éducation des enfants, 1 <sup>er</sup> responsable de la famille
	Rôles spécifiques aux femmes	Travaux ménagers, cohésion sociale, gardienne de la famille	Tâches ménagères, éducatrices	Le ménage, l'assainissement et l'entretien de la famille	Travaux ménagers, gardienne de la famille, éducation des enfants	Travaux ménagers, éducation, filature
	Pas de rôles spécifiques, parce que :	Egalité, complémentarité	Evolution de la société, émancipation de la femme	L'école, le changement des mentalités	Complémentarité, l'évolution de la société, égalité des deux sexes	Les deux sexes se complètent, la modernisation de la société
	Rôles des femmes non appropriés aux hommes, parce que :	Coutumes et mœurs s'y opposent	La mentalité masculine, la pression sociale	L'opposition de la tradition, la mentalité des hommes, la pression sociale	Travaux ménagers	Travaux ménagers, filature car ces travaux dénigrent l'homme
	Les femmes ne devraient pas faire	Chef de famille, travaux rémunérés, postes de responsabilité, décideurs	Postes de responsabilité, imam, chef de village, gestion foncière	Commerce avec voyages perpétuels, gestion foncière	Postes de responsabilité, chef de famille, travail rémunéré	La chasse, la boucherie, occuper des postes de responsabilité
	Parce que :	Contraires aux mœurs et coutumes, infériorité physique	Tradition, caractère influençable de la femme, elle est indécise	Manque de confiance, exigence des maris	Gardienne de la famille, religion et traditions	Son état d'âme, sa fragilité, son infériorité par rapport aux hommes
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux hommes	Travaux physiques rémunérés, postes de responsabilité, décideurs	Travail dans l'armée, chauffeur de véhicule, travaux durs et pénibles	Commerce import export, chefferie socio-économique bûcheron	Forgeron, travaux physiques ou émotionnels (pilote, chauffeur, ...)	La maçonnerie, les travaux d'électricien et autres travaux durs
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux femmes	Travaux ménagers, gardienne de la famille, entretien des enfants	Travaux de bureau, ménagers, tresses, accoucheuse, exciseuse	Gynécologie, travaux ménagers, entretien des enfants	Travaux ménagers, excision	Travaux ménagers, vente de condiments, hôtesses
	Parce que	Répartition sociale des rôles	Moins d'effort physique religion, poids de la société	Ce sont des travaux spécifiques aux femmes	Tradition, constitution biologique de la femme	Moins d'efforts physiques travaux pas pénibles et qui s'accommodent avec l'humeur de la femme
	La femme peut devenir chef, parce que	Capacité intellectuelle, sens de responsabilité élevé, sensible aux problèmes des autres	Niveau d'instruction, capacité de bonne gestion, droit juridique	Aptitudes intellectuelles et morales, sensible aux problèmes des autres	Niveau d'étude satisfaisant, compétence, mérite	Niveau intellectuel, encouragement de la politique
	La femme contribue au développement de la société aux conditions de :	Appui des hommes, respectueuse des hommes	Bénédictions des maris, formation, changement de mentalité des femmes	Leur implication dans le processus de développement socio-économique, leur donner l'opportunité, scolarisation des filles	A condition qu'elle soit canalisée, qu'elle ait de bonnes initiatives et qu'elle respecte les hommes	Rôle d'éducatrice des enfants, conscience de sa place de femme dans la société

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Age				
		20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
<b>III. Stéréotypes et préjugés socio-culturels contre les droits des femmes</b>	Les qualités appréciées chez la personne humaine	Toutes les qualités propres à une personne humaine	De nombreuses qualités de la personne humaine Respect, tolérance, courage	Franchise, justice, droiture, sociabilité, générosité	Respect, courage, honnêteté, sagesse, politesse, gentillesse	Gentillesse, savoir-vivre, tolérance, pitié, honnêteté, respect
	Les qualités spécifiques appréciées chez la femme	Tolérance, soumission, fidélité	Sensibilité aux problèmes des autres, sociabilité, entente, travailleuse	Résignation, intelligence, sensibilité	Douceur, soumission, compréhension	-
	Les qualités spécifiques appréciées chez l'homme	Courage, endurance	Persévérance, discrétion, courage, pas rancunière	Vivacité, franchise, prévoyance, plus combattant que les femmes	Vigilance, prévoyance, indulgence	Respect, dignité, honnêteté
	Il n y a pas de qualités spécifiques à un sexe	Les deux ont les mêmes qualités et les mêmes défauts	Ils sont tous deux des êtres humains	Ils partagent les mêmes qualités et les mêmes défauts	Qualités et défauts sont liés à la nature humaine et à l'éducation	Les deux sexes ont les mêmes qualités et les mêmes défauts
	Le bon souhait que l'on doit faire à une femme :	Le mariage, les enfants, bonne pratique religieuse	Mariage, enfants, épanouissement socio-économique	Le mariage, les enfants, la réussite économique et sociale	La bonne santé, les enfants, un bon mari, la longévité	Les enfants, le mariage, la sagesse, le bonheur, la piété
	L'épouse idéale c'est :	Pieuse, dévouée, respectueuse, bien éduquée	Respectueuse, courageuse, sociable, résignée	Respectueuse, stable dans le foyer, fidèle, soumise	Bien éduquée, d'une bonne famille	Respectueuse, joviale, simple, sage
	La femme ne doit pas décider du divorce parce que :	Le pouvoir appartient aux parents, conséquences pour les 2 conjoints	Elle n'a pas le pouvoir de décision, elle doit tout accepter dans la vie	Cela renforce la domination des femmes sur les maris, conséquences regrettables	Concier les parents, ce n'est pas une bonne chose, c'est pour éviter les erreurs	Elle est une propriété du mari, il faut l'accord des parents
	La femme comme l'homme en a le droit parce que :	Non respect des clauses du mariage par l'un des deux conjoints	Reconnu par la loi et la religion	Un droit reconnu juridiquement aux deux sexes	Les règles du mariage s'appliquent aux deux conjoints	Ils sont les deux principaux acteurs du mariage
	La femme célibataire ou divorcée est :	Condamnable, impardonnable, non comprise	Exposée à l'adultère, plus ou moins condamnable	Rejetée souvent par la société, pardonnable suivant les cas	Irresponsable et n'a pas de considération	Sujette à toutes les tentations elle suit son destin
	Ce qui marche mieux dans notre société grâce aux femmes	Commerce informel, cohésion sociale, action de développement	La stabilité et la paix sociale, les micro-crédits, le maraîchage, la poterie	Rien, renforcement des liens de parenté, éveil des Consciences	Divertissement (mariage) solidarité, bonnes initiatives	Solidarité, caisses d'épargne, associations féminines, la démocratie
Ce qui marche moins dans notre à cause des femmes	Dépigmentation, adultère, libertinage, cupidité, fille-mère, problèmes des mariages	Divorce, exode rural, maraîchage, extravagance dans les dépenses	La mésentente au sein de la famille, prostitution, dépenses inutiles, mauvaises conduites, divorce, délinquance des enfants, abandon des tâches ménagères au détriment des bonnes	Le refus du mariage, influence négative des femmes sur les hommes, divorce effritement des valeurs familiales, sous-développement	La dépravation des mœurs et coutumes, matérialisme des femmes, cherté de la dot, remise en cause de la tradition, en somme rien	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Niveau d'instruction					
		Supérieur : 38	Secondaire :76	Primaire :78	Alphabétisé : 3	Coranique : 74	Analphabète :49
<b>I. Connaissance des hommes des droits fondamentaux de la femme</b>	Les droits des femmes connus des hommes	Droit de grève, liberté d'opinion, droit au vote	Libre choix du conjoint, santé et droit de s'instruire	Droit à la procréation droit d'éligibilité, droit à la santé	Mêmes avantages professionnels, droit à la vie	Droit au savoir, au mariage, à la justice	Droit au travail, à la sécurité, au vote
	Les droits spécifiques attribués aux hommes	Polygamie, chef de famille	Chef de famille, droit à la paternité (porter le nom de famille de l'homme)	Responsabilité de la famille, prise de décision	-	Chef de famille, polygamie, être imam	Chef de famille, polygamie
	Les droits spécifiques attribués aux femmes	Protection, prise en charge par le mari	Droit à la dot, à la protection	-	-	Etre prise en charge	Etre prise en charge
	Il n'y a pas de droits spécifiques à un sexe parce que	Conception de la Constitution comme telle, normal pour le bien-être de la société	Non prévu par la Constitution qui parle plutôt de droit humain	Non prévu par la Constitution, égalité des droits	Hommes et femmes sont soumis aux mêmes droits et devoirs	Constitution : égalité entre les deux sexes Islam : femme inférieure à l'homme	Egalité de deux sexes en droit
	Les hommes ont connu les droits des femmes par le canal de :	Culture générale, media, école et expérience vécue	Religion, école, faits quotidiens, media, personnes âgées	Expériences personnelles, causeries, media	-	Le Coran et les expériences personnelles, les traditions aussi	Le vécu quotidien, les media, les causeries avec les gens
	Les hommes et les femmes jouissent également des mêmes droits	Vote, libre circulation, soins médicaux, association, instruction compétition pour les examens	Droit aux mêmes concours de recrutement, à un logement, à un avocat pour sa défense	Droit à la santé, au divorce, à la sécurité, au mariage	Mêmes avantages professionnels, droit à la vie et à l'instruction	Suivant le Coran les hommes et les femmes ne peuvent en aucun cas avoir les mêmes droits, c'est la Constitution qui prône cela	Droit à l'instruction, droit au mariage
	Les femmes ne jouissent pas également des mêmes droits que les hommes parce que :	Reconnaissance des droits des hommes par les femmes elles-mêmes, manque d'information des femmes	Constitution biologique, la supériorité des hommes sur les femmes	Ignorance des droits, coutumes, religion, passivité des femmes	-	L'islam attribue à chacun des 2 des droits spécifiques même si la femme a souvent une part inférieure à celle de l'homme elle a quand même des droits	Méconnaissance des droits, influence de l'islam, des coutumes et traditions
	Le nombre d'hommes enquêtés, selon le facteur, connaissent les droits des femmes	2 sur 38 reconnaissent les droits des femmes	2 sur 76 hommes reconnaissent que les femmes peuvent avoir des droits	Aucun cas recensé sur 78	Aucun cas recensé sur 3	2 sur 74 ont évoqué la prise en charge de la femme comme un droit pour elle	5 sur 49 ont mentionné le droit d'être prise en charge pour la femme comme droit fondamental

## **FICHE DE DEPOUILLEMENT**

Thème		Facteur : Niveau d'instruction					
		Supérieur	Secondaire	Primaire	Alphabétisé	Coranique	analphabète
<b>II. représentation des hommes de la femme et de la fille</b>	Rôles spécifiques aux hommes	Responsable, chef de la famille	Protecteur, éducateur chef de la famille	Chef de tout le monde en famille	Décideur de la famille, dépenses familiales	Premier responsable, donner le bon exemple	Nourrit la famille, décideur garant de la sécurité familiale
	Rôles spécifiques aux femmes	Education des enfants, appui au mari, tâches conjugales et ménagères	Conseillère, soutien moral du mari	Soutien au mari, surveillance des enfants	Cuisine, entretien des enfants	Surveillance de la maison, éducation des filles, appui moral	Tâches domestiques, conseillère du mari, surveillance des enfants
	Pas de rôles spécifiques, parce que :	Epanouissement social, pas de rôles spécifiques inscrits nulle part	Complémentarité, évolution des mentalités	Elles deviennent incontournables dans tous les domaines	-	L'école a bouleversé toute notre société et notre religion	Exercices des mêmes rôles, évolution de la société
	Rôles des femmes non appropriés aux hommes, parce que :	Cuisine, lessive, vente de légumes	Travaux domestiques gestion des ressources familiales	Travaux ménagers, surveillance des enfants	Petit commerce, travaux ménagers	Cuisine, lessive	Travaux ménagers, éducation des filles
	Les femmes ne devraient pas faire	Travaux champêtres, gardien professionnel, football, militaire	Travail de bureau, décision de mariage, poste de responsabilité	Décideur, prise en charge des dépenses de la famille	Chercher du bois de chauffe, dépenses familiales	Imam, travail de bureau, dépenses familiales	Poste de responsabilité, chef de village, prise en charge de la famille
	Parce que :	Fragiles, physiquement démunie, poids de la tradition, surtout pour ne pas usurper le pouvoir masculin	Tentée sexuellement, le mariage a toujours été affaire des hommes	Peur des femmes, non obligation juridique et religieuse	Propre à la femme en plus de beaucoup d'autres rôles féminins	Paroles du Coran	Contraire à la religion et à la mentalité masculine
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux hommes	Monter sur un poteau électrique, travaux des champs, infanterie, encadreur rural, travaux pénibles	Manutention, puisatier, port de l'uniforme, travaux de chantier	Aller à la guerre, poste de responsabilité, dépenses de la famille	-	Travaux des champs, maçonnerie, dépenses de la famille	Puisatier, curage des caniveaux et des puisards
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux femmes	Gynécologie, sage-femme, serveuse, secrétaire aux bureaux	Salon de coiffure, filature, teinture	Production de beurre de karité, propreté de la famille	-	Tâches domestiques, vente de lait, sage-femme	Vannerie, tressage, filature, secrétariat
	Parce que	Nature biologique, travaux faciles et moins pénibles, religion	Travaux féminins, rôles de basse pour les hommes	Compatible avec son statut et sa nature de femme	Mêmes droits au travail et au poste de responsabilité	Recommandations du Coran	Répond au statut de la femme et conforme à la mentalité masculine
	La femme peut devenir chef, parce que	Instruite comme l'homme, responsable, respect par les autres	Assumer bien ses responsabilités, même droit au travail	Bonne gestionnaire, compétente	Honnêteté, capacité et d'autres mérites encore	Parce que c'est la volonté divine	Simple, instruite, compétente
La femme contribue au développement de la société aux conditions de :	Scolarisation, enlever les obstacles religieux, diminuer les tâches ménagères	Scolarisée, accord de micro-crédits, leur donner l'occasion de s'exprimer	Se débrouiller seule, confiance en elle, regroupement au sein d'associations	Qu'elles n'abusent pas de leur pouvoir, que les filles soient bien éduquées en bas âge	Bénédictions du mari, suivent les instructions du Coran et qu'elles restent à leur place de femme	Respectueuse des traditions donne de bons conseils au mari, occupe sa place de femme	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Niveau d'instruction					
		Supérieur	Secondaire	Primaire	Alphabétisé	Coranique	analphabète
<b>III. Stéréotypes et préjugés socio-culturels contre les droits des femmes</b>	Les qualités appréciées chez la personne humaine	Intelligence, honnêteté professionnelle, ambition mesurée	Sensibilité, respect de l'autre, intégrité	Honnêteté, loyauté, franchise	Reconnaissance, attention aux autres, loyauté	Solidarité, loyauté, respect de la parole donnée, dignité, simplicité	Propreté, solidarité, dévouement
	Les qualités spécifiques appréciées chez la femme	Douceur, compréhension, compétence, respect des autres	Sagesse, endurance	Fidélité, confiance	-	Soumission, respect des autres	Patience, endurance
	Les qualités spécifiques appréciées chez l'homme	Etre digne, travailleur et soucieux de son avenir	Amabilité, sens de l'honneur	Courage, fort de caractère	-	Courage, persévérance	Courage et détermination
	Il n y a pas de qualités spécifiques à un sexe	Toutes les qualités sont recommandées par les deux sexes	Tous deux ont besoin de ces qualités	Les qualités dépendent de l'éducation	C'est l'éducation et le social qui déterminent les qualités des deux sexes	Ils ont tout en commun, les qualités sont relatives à l'éducation	Tout le monde est sensible aux bonnes qualités
	Le bon souhait que l'on doit faire à une femme :	Son épanouissement économique, un foyer réussi, du bonheur	Liberté d'opinion, vie heureuse, santé de la mère et de l'enfant	Mariage, enfants, santé, longévité	Education pour transmettre ce caractère aux enfants	Santé, sagesse, bonne foi	Mariage, enfants, stabilité dans le foyer, entente avec son conjoint
	L'épouse idéale c'est :	Bonne moralité, capable de conseiller son mari, intellectuelle et ouverte	Sociable, sociale et respectueuse des autres	Pieuse, patiente, clairvoyante, respectueuse	Non intéressée, fidèle et digne	Croyante, respectueuse, fidèle, sage	Respectueuse, soumise, dévouée, croyante, religieuse
	La femme ne doit pas décider du divorce parce que :	Tradition et religion sont souvent des blocages pour tout droit de la femme	Il faut éviter à la femme de telles erreurs	C'est contraire aux valeurs sociales, c'est l'homme qui doit décider	Le divorce n'honore la femme sur aucun plan	Le mariage est sacré et est fait pour l'éternité	Les avis des parents sont plus que nécessaires
	La femme comme l'homme en a le droit parce que :	Autorisé par les juridictions et si le mariage perd son sens de complémentarité pour les deux conjoints	Permis par la loi et le code du mariage	Prévu dans le code du mariage et tout autre texte légal	Si la mésentente est permanente mieux vaut se quitter	Mésentente permanente, infidélité, faute grave	Parce que frappés tous les 2 par les mêmes droits et devoirs dans la société et devant la justice
	La femme célibataire ou divorcée est :	Reste une citoyenne à part entière	Victime souvent de l'égoïsme des hommes	D'une Mauvaise conduite, doit se juger elle-même	Inspire la pitié, non tolérée par la société	Condamnable, mal vue par la société, non comprise	Condamnable sur tous les plans
	Ce qui marche mieux dans notre société grâce aux femmes	Tontines hebdomadaires, entraide, la complicité féminine	Commerce informel, de plus en plus organisées autour d'un intérêt commun qui, le plus souvent, leur réussit	Maraîchage, commerce informel et souvent la poterie suivant les zones	Dans les campagnes elles sont actrices du développement et solidaires entre elles	Pitié, paix sociale, solidarité, croissance démographique	Planning familial, entretien matériel des enfants par leur mère
Ce qui marche moins dans notre à cause des femmes	Non respect des traditions, prostitution, dépenses folles, cupidité, mauvaise influence sur certains hommes	Détérioration de valeurs morales par la soi-disante émancipation	Mésentente entre co-épouses, maraboutage, infidélité	Dépenses inutiles (habits) cupidité et exagération de la dot	Comportements immoraux, refus du mariage, dépravation des mœurs, actes contraires aux règles du Coran	Refus de se marier, divorce, abandon de foyer conjugal, dépenses démesurées lors des mariages et baptêmes	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Religion	
		Musulmane : 218	Chrétienne : 100
<b>I. Connaissance des hommes des droits fondamentaux de la femme</b>	Les droits des femmes connus des hommes	Droit à l'instruction, droit à la vie, droit devant la justice	Droit à l'instruction, droit à la santé, droit au travail
	Les droits spécifiques attribués aux hommes	Polygamie, chef de famille, paternité	L'homme est le chef de la famille, la femme est issue de ses côtes
	Les droits spécifiques attribués aux femmes	Etre prise en charge, logée, protégée par l'homme, droit à la dot	-
	Il n'y a pas de droits spécifiques à un sexe parce que	Constitution : égalité des droits pour les hommes et pour les femmes Islam : inégalité des droits entre homme et femme selon le Coran	Droits communs aux deux sexes selon Constitution
	Les hommes ont connu les droits des femmes par le canal de :	Le Coran, le code de mariage, la constitution, les expériences quotidiennes	La Constitution, le code du mariage
	Les hommes et les femmes jouissent également des mêmes droits	Droit à la santé, à la vie, à l'instruction, à la justice	Droit à l'instruction, à l'exercice de sa profession, droit devant la justice, droit au vote
	Les femmes ne jouissent pas également des mêmes droits que les hommes parce que :	Les instructions du Coran, l'analphabétisme de la majorité des femmes, suprématie de sexe masculin, négligence même des femmes	L'analphabétisme, le manque de compétence, l'absentéisme facteur de son exclusion dans certains domaines de la vie socio-économique
	Le nombre d'hommes enquêtés, selon le facteur, connaissent les droits des femmes	11 sur 315 reconnaissent aux femmes certains droits comme spécifié ci-dessus	Aucun des 3 enquêtés n'en parle

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Religion	
		Musulmane	Chrétienne
<b>II. représentation des hommes de la femme et de la fille</b>	Rôles spécifiques aux hommes	Chef de famille, maître de la maison, décideur de la famille	Responsable et protecteur de la famille
	Rôles spécifiques aux femmes	Gestion des biens du foyer, ménage, éducation des enfants	Surveillance de la famille, épauler son époux car tous deux ne font plus qu'un
	Pas de rôles spécifiques, parce que :	Dans l'évolution actuelle de la société, il n'y a pas de rôles de femmes ou d'hommes, émancipation oblige	Egalité et complémentarité dans l'exercice des rôles
	Rôles des femmes non appropriés aux hommes, parce que :	Faire la cuisine, piler le mil, faire la teinture, s'occuper de faire accoucher les femmes, l'excision	Travaux ménagers car cela est mieux indiqués pour la femme
	Les femmes ne devraient pas faire	Corps militaire, secrétaire, chef de famille, de bureau, football, tout travail hors ménage	Culture de champ, travaux pénibles et encombrants
	Parce que :	Condamné par l'islam, les coutumes et traditions, la faible constitution de la femme	Dangereux pour la femme surtout dans certains états et parfois contraire à sa féminité
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux hommes	Imam, puisatier, poste de responsabilité, curage des caniveaux, chasse, corps militaire	Manipulation des produits agricoles, travaux champêtres
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux femmes	Cuisine et autres travaux domestiques, teinture, excision, gynécologie	Travaux ménagers et certaines tâches conjuguées
	Parce que	Conforme à l'islam, au statut de la femme et à sa mentalité. Les traditions et la société en ont décidé ainsi	Simple répartition sociale des rôles
	La femme peut devenir chef, parce que	L'évolution des mentalités, la politique et parfois la capacité intellectuelle de certaines femmes	Elle a été à l'école, compréhensive, simple et a une faculté d'écoute élevée
La femme contribue au développement de la société aux conditions de :	Bénédictio des époux, travail dans des domaines propres à la femme	Bonnes initiatives, mise dans des conditions matérielles nécessaires et qu'on lui fasse confiance	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Religion	
		Musulmane	Chrétienne
<b>III. Stéréotypes et préjugés socio-culturels contre les droits des femmes</b>	Les qualités appréciées chez la personne humaine	Honnêteté, amour du prochain, sociabilité, amour de la vérité, résignation	Franchise, courtoisie, intelligence, discipline, respect de soi et des autres
	Les qualités spécifiques appréciées chez la femme	Sagesse, soumission, tolérance, endurance, sens du mariage	-
	Les qualités spécifiques appréciées chez l'homme	Courage, véridique, décisif, sens de la responsabilité, ambition	-
	Il n y a pas de qualités spécifiques à un sexe	Devant Dieu, chacun sera jugé sur ses qualités et ses défauts, hommes et femmes, donc pas de différence	Qualités valables pour les deux sexes
	Le bon souhait que l'on doit faire à une femme :	Le mariage, les enfants, la sagesse, la soumission aux désirs et ordres du mari	La bonne conduite et l'auto-promotion socio-économique
	L'épouse idéale c'est :	Soumise, fidèle, bien éduquée, résignée, couvre son mari et le conseille dans le bon sens	Une femme honnête et une fille qui n'a pas connu d'homme avant son mariage
	La femme ne doit pas décider du divorce parce que :	La femme doit tout supporter dans le mariage jusqu'à la limite, le mariage est sacré et doit être honoré	Elle peut bien décider du divorce s'il y a incompréhension et effraction des droits et devoirs dans le mariage
	La femme comme l'homme en a le droit parce que :	Prévu dans le Coran et les juridictions mais le divorce doit être évité autant que possible	Les deux en ont le droit en cas de problèmes grave
	La femme célibataire ou divorcée est :	Souvent mal appréciée, condamnable, ne bénéficiant d'aucune considération sociale	Sujette à des préjugés négatifs
	Ce qui marche mieux dans notre société grâce aux femmes	Commerce informel, foires hebdomadaires, poterie, production de beurre de charité	Commerce informel, Top Etoiles à la TV, scolarisation des filles
Ce qui marche moins dans notre à cause des femmes	Non respect des clauses du mariage, port de tenues indécentes, vie à l'occidentale, prise de décision de mariage à la place des hommes, adultère, prostitution, ne reste plus à la maison mais se mêle de politique, ce qui n'est pas conforme avec son statut de femme	Dépigmentation, dépenses de prestige, mésentente entre les familles	

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Situation matrimoniale		
		Célibataire : 89	Monogame : 151	Polygame : 78
<b>I. Connaissance des hommes des droits fondamentaux de la femme</b>	Les droits des femmes connus des hommes	Droit d'association, droit à l'instruction, libre choix du conjoint, droit à une vie privée	Droit de grève, droit à la procréation, droit à la justice, droit d'informer et de s'informer	Droit au vote, droit au travail, droit d'association
	Les droits spécifiques attribués aux hommes	Chef de famille, polygamie	Polygamie, chef de famille, décideur	Polygamie, chef de famille
	Les droits spécifiques attribués aux femmes	Droit d'être prise en charge par le mari, d'être protégée et de ne pas être battue	Droit à la protection, au logement, à la dot, et d'être prise en charge	Droit à sa prise en charge, protection
	Il n'y a pas de droits spécifiques à un sexe parce que	Non prévu par la loi qui dit que l'homme et la femme naissent libres et égaux	Egalité de droits et de devoirs pour les deux au Mali	Pas de différence juridique entre l'homme et la femme
	Les hommes ont connu les droits des femmes par le canal de :	Media, expériences personnelles, école, livres	Media, fréquentations des anciens et l'école	Code du mariage, media, théâtres et autres rencontres
	Les hommes et les femmes jouissent également des mêmes droits	Aller à l'école, même programme scolaire, droit à la santé et droit d'aller et de venir	Droit de se déplacer, de construire un toit, droit à l'instruction, au mariage	Libre choix d'un avocat, droit au travail
	Les femmes ne jouissent pas également des mêmes droits que les hommes parce que :	La non motivation des femmes, la domination de l'homme sur la femme dans tous les domaines	Discrimination religieuse et traditionnelle, la non motivation des femmes elles-mêmes car elles acceptent tout	Le mariage limite beaucoup l'épanouissement des femmes, il y a aussi le poids de la tradition et même des coutumes
	Le nombre d'hommes enquêtés, selon le facteur, connaissent les droits des femmes	3 sur 89 reconnaissent aux femmes quelques droits	5 sur 151 ont reconnu aux femmes certains droits	3 sur 78 reconnaissent aux femmes des droits comme cités plus haut

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Situation matrimoniale		
		Célibataire	Monogame	Polygame
<b>II. représentation des hommes de la femme et de la fille</b>	Rôles spécifiques aux hommes	Chef de famille, responsable du foyer, charges et dépenses de la famille	Responsable de la famille, surveillant de la famille, prise en charge des dépenses	Consolidation des liens de fraternité dans sa famille, chef de famille, décideur
	Rôles spécifiques aux femmes	S'occuper des tâches domestiques, des enfants et de son mari	S'occuper des enfants, appui au mari, travaux ménagers	Cuisine, être à l'écoute des enfants, maintenir l'entente entre le mari et ses parents
	Pas de rôles spécifiques, parce que :	Complémentarité des rôles, tout le monde fait les mêmes choses	Tous deux doivent œuvrer pour le bien-être de la société	L'école a changé les mentalités, l'influence des media aussi
	Rôles des femmes non appropriés aux hommes, parce que :	Travaux domestiques, cela dépend de la culture et de l'éducation reçues	Cuisine, et tout ce qui se rapporte à la famille, faire accoucher les autres femmes production de beurre de karité	Préparer les filles au mariage, achat de condiments au marché
	Les femmes ne devraient pas faire	Chef de famille, exode, postes de responsabilité	Forgeron, ouvrier, manœuvre, puisatier, berger	Chasse, chef de famille, prise en charge de la famille
	Parce que :	L'exode joue sur ses fiançailles et est souvent la cause des MST et du Sida, déperdition des valeurs culturelles	Par le fait de la société et des traditions	Elle va s'imposer par la suite à l'homme, ce qui la met sur le chemin de la débauche et de la malhonnêteté
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux hommes	Poste de responsabilité, être professeur d'éducation physique et autres travaux demandant beaucoup d'efforts	Militaire, entrepreneur bâtiment, chef d'usine, travaux durs, commerce import export	Chef militaire, responsable de service, leader politique, égorger des animaux
	Les travaux qui ne conviennent qu'aux femmes	Cuisine, lessive, marché et tout ce qui est vraiment féminin	Secrétaire de bureau, travaux ménagers, caissière, porterie, filature traditionnelle	Lessive, sage-femme, gardienne des enfants
	Parce que	Pression sociale, habitudes culturelles	Du sérieux de la femme, de son statut, de sa nature	Lié à sa mentalité de femme, certains travaux sont sacrés pour les femmes car elle a un tempérament calme
	La femme peut devenir chef, parce que	Si elle a le niveau et la connaissance nécessaire	Honnête dans la gestion, attentive et est capable de mieux décider car a de bonnes initiatives	Instruite, compétitive
	La femme contribue au développement de la société aux conditions de :	Envoyer les filles à l'école, que les hommes soient sensibles aux droits des femmes, l'esprit d'entreprise et de dévouement chez la femme	Implication des hommes à tout ce qu'elles comptent entreprendre, scolarisées ou alphabétisées, écoutées et mises à l'épreuve	Degré d'instruction, savoir-faire, bénédiction et protection des époux, besoin d'un appui matériel de la part des hommes

## FICHE DE DEPOUILLEMENT

Thème		Facteur : Situation matrimoniale		
		Célibataire	Monogame	Polygame
<b>III. Stéréotypes et préjugés socio-culturels contre les droits des femmes</b>	Les qualités appréciées chez la personne humaine	Bon ami, ne pas être égoïste, amour du prochain, sincérité, ouverture d'esprit	Sens de l'honneur, de la dignité, respect de l'autre et de soi, esprit de sacrifice	Esprit de critique, pas méchant ni égoïste
	Les qualités spécifiques appréciées chez la femme	Fidélité, ne pas être cupide, être franche	Soumission, douceur, sens du partage	Soumission, respect de ses co-épouses, ne pas être égoïstes ni méchantes
	Les qualités spécifiques appréciées chez l'homme	Le dynamisme, le courage	Sens de la responsabilité, maîtrise de soi, tolérance, pardon	Etre un bon chef de famille, équitable, juste et décideur
	Il n'y a pas de qualités spécifiques à un sexe	En réalité l'homme et la femme ne doivent avoir les mêmes qualités	Chacun a ses défauts et ses qualités	Il s'agit de la personne humaine avec ses qualités et ses défauts
	Le bon souhait que l'on doit faire à une femme :	Avoir au moins un enfant dans la vie même si elle n'est pas mariée	L'indépendance économique, le respect des valeurs du mariage, des enfants	Enfants, mari
	L'épouse idéale c'est :	Fidèle, intellectuelle, patiente, compréhensive	Calme, patiente, responsable, courageuse, bien éduquée	Qui ne gaspille pas, accueillante, ouverte, croyante
	La femme ne doit pas décider du divorce parce que :	Conséquences économiques pour le mari, contraire à la bonne marche de la société, le divorce est suivi de regret	Elle n'est pas décideur dans la famille, elle n'est pas venue d'elle-même, c'est à l'homme de prendre ses responsabilités	Pas bon pour les enfants et leur avenir
	La femme comme l'homme en a le droit parce que :	Méconnu par la justice et le code du mariage, l'homme et la femme sont tous deux informés là-dessus	La coutume, la religion, les lois l'autorisent pour les deux	Si ça ne va pas entre les deux il est nécessaire de divorcer
	La femme célibataire ou divorcée est :	Jugée de cupide, de prostituée, mal acceptée, une femme n'a de place que chez un mari	Mal perçue dans la société	Mal jugée et pourtant mérite du respect
	Ce qui marche mieux dans notre société grâce aux femmes	Tontines hebdomadaires, commerce informel, teinture traditionnelle	Solidarité féminine, patriotisme des femmes, propreté environnementale	Présence indispensable, elles conseillent souvent mieux les hommes
Ce qui marche moins dans notre à cause des femmes	Dépigmentation, dot élevée, rupture des fiançailles, filles-mères, propagation des MST et du Sida à cause de l'infidélité des femmes	Implication dans les décisions du mariage, grandes dépenses, refus de s'occuper des tâches ménagères au profit des aide-ménagères	Leur lutte illogique contre l'excision et le partage de l'héritage selon le Coran, le non respect de la religion et des coutumes	

## STATISTIQUE DE L'ENQUÊTE

	<b>Milieu urbain : 188</b>			<b>Milieu rural : 130</b>		
	<b>Droits des femmes</b>	<b>Rôles des femmes</b>	<b>La femme comme chef</b>	<b>Droits des femmes</b>	<b>Rôles des femmes</b>	<b>La femme comme chef</b>
<b>Nombre d'hommes sur 318 au total</b>	47 trouvent que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et devoir selon la Constitution	142 ont trouvé des rôles spécifiques à l'homme et à la femme	71 hommes n'aiment pas une femme chef pour diverses raisons	27 trouvent que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et devoir selon la Constitution	102 ont trouvé des rôles spécifiques à l'homme et à la femme dans la société	70 hommes n'aiment pas une femme chef pour diverses raisons
<b>Nombre d'hommes sur 318 au total</b>	14 donnent des rôles spécifiques à l'homme et à la femme dont 8 ont trouvé des rôles pour la femme	46 hommes pensent que l'homme et la femme jouent les mêmes rôles aujourd'hui	99 hommes aiment la femme chef pour de multiples motifs	12 donnent des rôles spécifiques à l'homme et à la femme dont 3 ont trouvé des rôles pour la femme	28 hommes pensent que l'homme et la femme jouent les mêmes rôles aujourd'hui	49 hommes aiment la femme chef pour de multiples motifs
<b>Nombre d'hommes sur 318 au total</b>	137 trouvent que c'est l'évolution de la société qui a donné les mêmes droits à l'homme et à la femme	-	18 hommes restent sans avis sur la question	91 trouvent que c'est l'évolution de la société qui a donné les mêmes droits à l'homme et à la femme	-	11 hommes restent sans avis sur la question
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>188</b>	<b>188</b>	<b>188</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>130</b>
<b>% d'hommes sur 318 au total</b>	25% trouvent que les hommes et les femmes ont les mêmes droits selon la Constitution	75,53% ont trouvé des rôles spécifiques à l'homme et à la femme	37,76% n'aiment pas une femme chef	20,7% trouvent que les hommes et les femmes ont les mêmes droits selon la Constitution	78,46% ont trouvé des rôles spécifiques à l'homme et à la femme	53,84% n'aiment pas une femme chef
<b>% d'hommes sur 318 au total</b>	7,44% donnent des droits spécifiques à l'homme et à la femme dont 4,25% donnent des droits spécifiques à la femme	24,47% pensent que l'homme et la femme jouent les mêmes rôles aujourd'hui	52,66% aiment la femme chef	9,23% donnent des droits spécifiques à l'homme et à la femme dont 2,30% donnent des droits spécifiques à la femme	21,56% pensent que l'homme et la femme jouent les mêmes rôles aujourd'hui	37,69% aiment la femme chef
<b>% d'hommes sur 318 au total</b>	67,56% trouvent que c'est l'évolution de la société qui a donné les mêmes droits et devoirs à l'homme et à la femme	-	9,58% d'hommes n'ont pas d'avis	70,01% trouvent que c'est l'évolution de la société qui a donné les mêmes droits et devoirs à l'homme et à la femme	-	8,47% d'hommes n'ont pas d'avis
<b>Pourcentage par rapport aux 318 enquêtés</b>	<b>59,11%</b>	<b>59,11%</b>	<b>59,11%</b>	<b>40,89%</b>	<b>40,89%</b>	<b>40,89%</b>

# **ANNEXE VIII**

**Termes de référence de l'étude**

## **TDR de l'étude sur la perception des hommes quant aux questions relatives à la promotion des femmes :**

### **Objectifs de l'étude :**

Recueillir des données psycho-sociologiques sur l'image que les hommes ont des femmes dans la société ; en vue de les exploiter pour élaborer une stratégie consensuelle en IEC/plaidoyer.

Connaître et faire connaître les droits et devoirs de la femme malienne.

Ceci doit contribuer à instaurer un dialogue social sur les droits des femmes en vue de changer les attitudes des hommes sur les stéréotypes, les préjugés qui fondent leur perception.

**Sous la supervision générale et opérationnelle de la Représentation de la FAO au Mali, de celle technique de SDRE, en collaboration avec SDWW, SDWP et du MPFEF, le Consultant devra :**

- 1- Faire une recherche documentaire sur le thème de la perception des hommes par rapport aux questions relatives aux droits des femmes.
- 2- Vérifier auprès d'un échantillon représentatif d'hommes en milieu urbain et rural, l'état de leurs connaissances sur les droits fondamentaux des femmes tels que énoncés par la constitution et par les missions du Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille.
- 3- Faire une enquête auprès des jeunes hommes (à partir de 10 ans), des adolescents (à partir de 14 ans) des étudiants (à partir de 18 – 21 ans) et des adultes sur les représentations qu'ils ont de la femme et la fille dans la société.
- 4- Faire une analyse de contenu systématique d'un échantillon représentatif de la littérature masculine, contes, légendes et proverbes, en vue de dégager les normes, valeurs, et représentations relatives à la femme ; cette enquête se fera tant en milieu urbain que rural.
- 5- Faire une étude sur le contenu des médias (radio, télé, presse écrite, clips musicaux...) sur les représentations et images véhiculées sur la femme et la fille.
- 6- Dresser sur la base de ces enquêtes et analyses un tableau des stéréotypes, des préjugés socio-culturels allant contre les droits des femmes.
- 7- Proposer une stratégie de communication multimédia (incluant le choix des groupes cibles, des canaux/supports, des messages à diffuser) en vue de contribuer à la promotion des droits de la femme ;
- 8- Rédiger un rapport qui contient les principales conclusions et recommandations de la mission notamment celles visant le recul d'attitudes, de comportements et de pratiques liés aux perceptions préjudiciables à la promotion des femmes.

**Qualifications :**

- Diplôme en Sciences Sociales, de préférence en Sciences de l'information et de la communication ;
- Connaissances et maîtrise des techniques d'enquêtes qualitatives ;
- Connaissance des techniques de planification et de la communication (IEC)
- Aptitude à travailler en équipe et en milieu rural ;
- Connaissances informatiques et/ou statistiques.



